RAPPORT DE RECHERCHE

LE LOGEMENT INNOVATEUR POUR JEUNES PERSONNES SANS ABRI: RAPPORT FINAL

PROGRAMME DE SUBVENTIONS DE RECHERCHE

SCHL CMHC

AU COEUR DE L'HABITATION
Canada

SCHL—Au cœur de l'habitation

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) est au cœur de l'habitation. Toutes ses activités visent à aider les Canadiens et les Canadiennes à vivre dans un logement sûr à tout point de vue.

À titre d'organisme national responsable du logement, la SCHL joue un rôle important dans le secteur canadien de l'habitation. Elle propose de nouvelles façons de financer l'achat des maisons. Elle favorise l'innovation dans le domaine de la technologie et de la conception des habitations. Grâce à son assurance prêt hypothécaire, elle aide les Canadiens et les Canadiennes à réaliser leur rêve et à posséder leur propre maison.

Les Canadiens et les Canadiennes tirent avantage de la collaboration de la SCHL avec ses partenaires des secteurs public, privé et sans but lucratif en vue d'améliorer la qualité et l'accessibilité des logements et de faire en sorte qu'ils soient plus abordables, partout au pays.

L'aide accordée par la SCHL permet aux ménages à faible revenu, aux aînés, aux personnes handicapées et aux Autochtones de vivre dans des logements convenables et abordables. La SCHL crée des emplois pour les Canadiens et les Canadiennes dans le domaine des produits et services en aidant le secteur de l'habitation à exporter ses connaissances et ses compétences dans d'autres pays.

Les recherches de pointe effectuées par la SCHL améliorent la qualité des logements et font en sorte que ceux-ci soient plus abordables. Afin d'aider les Canadiens et les Canadiennes à tirer profit de son savoir-faire dans le domaine de l'habitation et à prendre des décisions éclairées, la SCHL est devenue le plus important éditeur canadien de publications portant sur le logement. Elle possède également la collection la plus complète de documents sur l'habitat.

Les Canadiens et les Canadiennes peuvent avoir facilement accès à nos informations par l'entremise des points de vente et des bureaux régionaux de la SCHL.

Vous pouvez aussi communiquer avec nous par téléphone :
1 800 668-2642 [à l'extérieur du Canada : (613) 748-2003]
ou par télécopieur : (613) 748-4069.
Pour nous joindre en direct, visitez notre page d'accueil à l'adresse suivante : www.cmhc-schl.gc.ca

La Société canadienne d'hypothèques et de logement appuie la politique du gouvernement fédéral sur l'accès à l'information pour les personnes handicapées. Si vous désirez obtenir la présente publication en des médias substituts, composez le 1 800 668-2642.

Le logement innovateur pour jeunes personnes sans abri
Rapport final

Luba Serge
avril 2002

Extrait

La présente recherche vise à identifier les projets de logement innovateurs s'adressant aux besoins des jeunes personnes sans abri et des facteurs qui les rendent exemplaires à partir de deux sources principales d'information – une revue de la littérature et des entrevues auprès de personnes clés œuvrant dans le domaine.

Les besoins des jeunes sans abri que font ressortir les études sont vastes et complexes. Il y a souvent d'importantes lacunes relatives à la formation et à la préparation à l'emploi; des problèmes d'ordre affectif et relationnel découlent souvent d'un vécu difficile, et la survie en tant que personne sans domicile fixe aurait pu mener à des problèmes de santé, de toxicomanie et d'alcoolisme. De plus, ces jeunes auraient souvent des problèmes de santé mentale.

De récentes études soulignent le rôle déterminant que joue l'habitation comme solution aux problèmes du sans-abrisme. Bien qu'un logement stable soit très important, il est clair que pour certains sous-groupes, y inclus les jeunes, des services de soutien sont nécessaires. Une analyse des modèles efficaces pour les jeunes fait ressortir les éléments suivants : un logement sécuritaire et abordable, un soutien émotionnel constant, un rapport avec au moins un adulte responsable et digne de confiance, l'opportunité d'apprendre et de s'initier à des habilités de vie menant à l'autonomie et l'accès à des services tels la formation, l'éducation, un cours d'employabilité, des services de santé et de santé mentale. Les études indiquent aussi le besoin de liens sociaux. Finalement, la question de participation et de contrôle revient souvent. Toutefois, des exemples de projets qui encouragent la participation à la conception de projets ont été recueillis.

Abstract

This research is aimed at identifying innovative housing projects intended to meet the needs of homeless youth and the factors that make them exemplary projects, based on two main sources of information – a review of the literature and interviews with key people working in this sector.

The needs of homeless youth documented in the literature are extensive and complex. There are often major deficiencies in terms of training and preparation for the job market; emotional and relationship problems frequently result from a difficult life; and surviving as a homeless person may have led to health and substance abuse problems. In addition, it would seem that these youth often have mental health problems.

Recent studies highlight the determining role of housing as a solution to the problems of homelessness. However, while a stable home may be very important, it is clear that, for certain subgroups including youth, support services are necessary. An analysis of effective models for youth reveals the following elements: a safe and affordable home, constant emotional support, a relationship with at least one responsible and trustworthy adult, the opportunity to develop life skills leading to autonomy, and access to services such as training, education, an employment readiness course, and health care including mental health. The studies also show the need for social ties. Participation and control issues were often raised. Examples of projects that encourage participation in project design were collected.

Sommaire

La présente recherche vise à identifier les projets de logement innovateurs s'adressant aux besoins des jeunes personnes sans abri et des facteurs qui les rendent exemplaires à partir de deux sources principales d'information – une revue de la littérature et des entrevues auprès de personnes clés œuvrant dans le domaine.

Les besoins des jeunes sans abri que font ressortir les études sont vastes et complexes. Il y a souvent d'importantes lacunes relatives à la formation et à la préparation à l'emploi; des problèmes d'ordre affectif et relationnel découlent souvent d'un vécu difficile, et la survie en tant que personne sans domicile fixe aurait pu mener à des problèmes de santé, de toxicomanie et d'alcoolisme. De plus, ces jeunes auraient souvent des problèmes de santé mentale.

De récentes études soulignent le rôle déterminant que joue l'habitation comme solution aux problèmes du sans-abrisme. Bien qu'un logement stable soit très important, il est clair que pour certains sous-groupes, y inclus les jeunes, des services de soutien sont nécessaires. Une analyse des modèles efficaces pour les jeunes fait ressortir les éléments suivants : un logement sécuritaire et abordable, un soutien émotionnel constant, un rapport avec au moins un adulte responsable et digne de confiance, l'opportunité d'apprendre et de s'initier à des habilités de vie menant à l'autonomie et l'accès à des services tels la formation, l'éducation, un cours d'employabilité, des services de santé et de santé mentale. Les études indiquent aussi le besoin de liens sociaux. Finalement, la question de participation et de contrôle revient souvent. Toutefois, des exemples de projets qui encouragent la participation à la conception de projets ont été recueillis.

La description des douze projets exemplaires documentés dans cette étude confirment beaucoup d'éléments identifiés dans d'autres études. Entre autres, le projet doit se centrer sur le jeune et ses besoins mais le jeune doit aussi démontrer son désir de prendre sa situation en main. L'approche individualisée est préconisée avec une gamme de services ou de liens avec de tels services pour aider le jeune ou les deux à la fois. Une relation de confiance est essentielle. Des moyens pour rejoindre les jeunes doivent être en place à tous les niveaux pour les amener d'une étape à l'autre. Dans beaucoup de projets, le sans-abrisme du jeune n'est vu que comme une étape dans sa vie, une étape difficile, mais transitoire. Plusieurs projets ont un élément de médiation avec la famille, même si le jeune n'y retourne pas, reconnaissent que ces liens sont importants et peuvent parfois assurer un peu de soutien. La grandeur du projet ne ressort pas comme facteur en soi, mais les projets en général semblent chercher à se limiter quant au nombre desservis à un endroit. Finalement, les projets documentés soulèvent la question des étapes nécessaires dans le parcours résidentiel. Par exemple, certains projets n'offrent pas de refuge tandis que d'autres cherchent des solutions de rechange à cette forme d'habitation. Dans un cas, un logement permanent dès le début sans avoir à passer à travers des étapes résidentielles, une approche qui «normalise» la situation du jeune et lui permet de s'installer et de créer des liens dans son quartier tôt dans le processus.

Executive Summary

This research is aimed at identifying innovative housing projects intended to meet the needs of homeless youth and the factors that make them exemplary projects, based on two main sources of information – a review of the literature and interviews with key people working in this sector.

The needs of homeless youth documented in the literature are extensive and complex. There are often major deficiencies in terms of training and preparation for the job market; emotional and relationship problems frequently result from a difficult life; and surviving as a homeless person may have led to health and substance abuse problems. In addition, it would seem that these youth often have mental health problems.

Recent studies highlight the determining role of housing as a solution to the problems of homelessness. However, while a stable home may be very important, it is clear that, for certain subgroups including youth, support services are necessary. An analysis of effective models for youth reveals the following elements: a safe and affordable home, constant emotional support, a relationship with at least one responsible and trustworthy adult, the opportunity to develop life skills leading to autonomy, and access to services such as training, education, an employment readiness course, and health care including mental health. The studies also show the need for social ties. Participation and control issues were often raised. Examples of projects that encourage participation in project design were collected.

The descriptions of the twelve exemplary projects documented in this study confirm many elements identified in other studies. Among other things, the project must be centred on youth and their needs, but they themselves must demonstrate a wish to take their situation in hand. An individualized approach is advocated with a range of services and/or links to such services to help the youth. A trusting relationship is essential. Means to reach youth must be in place at all levels to carry them from one stage to the next. In many projects, youth homelessness is viewed as just a stage in their lives -- a difficult, but transitional, stage. Several projects have a family mediation component, even if the youth is not returning to the family, in recognition that family ties are important and can sometimes provide some support. Project size does not emerge as a factor in itself, but the projects generally seem to want to limit themselves as to the number of people served in one location. Finally, the documented projects raise the question of the necessary stages in the residential progression. For example, some projects do not offer emergency shelter, while others seek alternatives to this form of housing. In one case, a permanent home is provided from the outset, so the youth do not have to go through various residential stages, an approach that “normalizes” their situation and allows them to settle in and establish ties in the neighbourhood early on in the process.

CMHC SCHL

HOME TO CANADIANS

Canada

Since a limited demand for this research document has been anticipated, only a summary of its contents has been translated

By completing and returning this form you will help us to determine if there is a significant demand for this report in English. Mail the completed form to:

Canadian Housing Information Centre
Canada Mortgage and Housing Corporation
C1-200
700 Montreal Road
Ottawa, Ontario
K1A 0P7

Report Title: _____

_____

I would prefer to have this report made available in English.

Name _____

Address _____
Street Apt.

_____
City Province Postal Code

Telephone ( ) _____

Table des matières

Sommaire 2
1. Introduction 4
2. Méthodologie 6
2.1 Revue de la littérature et identification de personnes clés 6
2.2 L'identification de pratiques exemplaires 6
2.3 L'identification de projets innovateurs/exemplaires 8
3. Revue de la littérature 9
3.1 La définition 9
3.2 Les causes 10
3.3 Le profil des jeunes sans abri 13
3.4 Un processus cyclique 13
3.5 Le nombre 14
3.6 Les besoins 15
3.7 Les politiques 18
3.8 Les solutions et les réussites 20
4. Les projets exemplaires 23
4.1 Safe in the City, Londres, Angleterre 24
4.2 Espace de socialisation (Association rues et cités), Montreuil, France 26
4.3 Point de Repère, Lille, France 28
4.4 Common Ground, Projet Foyer, New York USA 30
4.5 Scattered Site Housing, Glasgow, Écosse 32
4.6 Green Chimneys, New York, USA 34
4.7 Habitat Alternatif Social, Marseille, France 36
4.8 Urban Peak, Denver, Colorado USA 38
4.9 Bridge over Troubled Waters, Boston, Mass. USA 40
4.10 YouthCare Seattle, Washington, USA 42
4.11 Centrepoint, Londres, Angleterre 45
4.12 The Foyer Federation, Grande Bretagne 48
5. Conclusion 50
6. Bibliographie 52

1. Introduction

La question des sans abri a sollicité beaucoup d'intérêt depuis plusieurs années au Canada. De multiples villes ont entrepris des études démontrant l'étendue du problème (exemple City of Calgary 1998; Edmonton Task Force on Homelessness 1999; Fournier et al. 1998; Mayor's Homelessness Action Task Force Toronto 1999; Eberle et al. 2001; Farrell et al. 2000), et le gouvernement fédéral, dans le cadre de *L'Initiative nationale pour les sans-abri (INSA)* lancée en 1999, non seulement soutient des initiatives auprès des sans abri mais élargit la connaissance du phénomène à l'aide d'un programme de recherches. Ce dernier est axé sur trois grandes questions qui visent une meilleure compréhension des causes du phénomène, une meilleure connaissance des populations qui se trouvent sans abri et des actions qui pourraient réduire et prévenir l'itinérance.

Les échanges quant aux initiatives canadiennes se sont de plus en plus répandus. En 1999, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a entrepris une série de tables rondes régionales et nationale pour réfléchir sur des pratiques exemplaires, accompagnées du document *Les pratiques exemplaires d'intervention auprès des sans-abri* (Organismes et Serge1999), qui décrivait dix projets exemplaires à l'échelle du Canada. Depuis ce temps, d'autres moyens d'échange sur les pratiques ont vu le jour, notamment le site Web de Chez Toit/Raising the Roof qui présente plus que 400 initiatives visant la prévention et la réduction de l'itinérance dans plusieurs domaines y compris l'habitation, la santé, l'emploi et l'éducation.

Finalement, dans les derniers mois, deux études pancanadiennes touchant plus précisément la question des jeunes sans abri ont été publiées. La première, *Environmental Scan on Youth Homelessness* (Kraus et al. 2001) pour la SCHL, présente un survol de la situation dans les dix provinces, les trois territoires et les principales villes ainsi qu'une bibliographie annotée. Des projets innovateurs sont identifiés et décrits dans le rapport. La deuxième étude, *Où se tourner? La situation des jeunes femmes sans abri au Canada* (Novac et al. 2002) pour Condition féminine Canada, examine les causes et l'étendue de la situation des jeunes femmes sans abri à partir d'études de cas réalisées dans huit villes canadiennes, particulièrement d'une façon approfondie à Toronto, Montréal et Vancouver; une analyse des politiques gouvernementales de trois provinces (Ontario, Québec et Colombie-Britannique) et des recommandations quant aux politiques touchant la question.

La présente recherche, débutée en 1999, visait à identifier les projets de logement innovateurs s'adressant aux besoins des jeunes personnes sans abri et des facteurs qui les rendent exemplaires à partir de deux sources principales d'information – une revue de la littérature et des entrevues auprès de personnes clés œuvrant dans le domaine. L'étude prévoyait présenter un portrait de ce qui se faisait au Canada, aux États-Unis et en Europe, notant que, contrairement à des sous-groupes tels que familles monoparentales, femmes ou personnes âgées, peu d'études avaient été menées sur les formes de logement pour jeunes sans abri. L'étude se dotait ainsi de trois objectifs :

- Identifier des formes d'habitation développées pour les jeunes personnes sans abri;

- Identifier les facteurs critiques dans la conception de solutions pour cette population; et
- Identifier les pratiques innovatrices et réussies.

Toutefois, les récentes études et initiatives canadiennes, qui identifient des projets innovateurs ainsi que les interviews auprès de personnes clés canadiennes qui forment une importante base des connaissances présentées dans les récentes études, suggèrent une modification à la méthodologie utilisée. Ainsi, le rapport est plutôt axé sur l'expérience internationale, soit celles des États-Unis et de l'Europe, que sur l'expérience canadienne, déjà bien documentée.

Le rapport est en cinq chapitres. Le deuxième chapitre, qui suit cette introduction, décrit la méthodologie et le troisième présente un survol sur la question de l'itinérance; les définitions, les causes et les besoins, la situation des jeunes sans abri ainsi que le dénombrement de jeunes sans abri et les politiques les touchant. Les éléments de projets innovateurs, à partir de la revue de la littérature et d'entrevues avec des personnes clés suivent avec une description de quelques projets exemplaires identifiés. La conclusion du rapport touche la question des éléments observés dans les projets qui les rendent exemplaires et les modalités d'application dans le contexte canadien.

Une note finale sur la question de terminologie. Le projet visait l'identification d'innovation quant à la question de jeunes sans abri. Lors de discussions avec les personnes clés et dans la revue de la littérature, l'innovation y est démontrée comme un processus conservateur et lent. Le meilleur exemple est peut-être le mouvement « foyers » qui se développe en Amérique du Nord, avec un projet (décrit plus bas) à New York et un qui se définit à Toronto. Cette approche « novatrice » ressort d'un mouvement européen de longe durée, ayant connu ses débuts en France après la deuxième guerre mondiale. Ainsi, l'innovation est plutôt relative et, sans doute parce qu'elle touche si profondément la vie de jeunes personnes parmi les plus fragiles de notre société, cette approche se bâtit sur des succès démontrés; un procédé non seulement compréhensible mais louable.

2. Méthodologie

La méthodologie utilisée s'appuie sur deux sources principales pour l'identification des enjeux et des pratiques exemplaires – une revue de la littérature et des entrevues de personnes clés. Toutefois, ayant fait l'objet de longues discussions, la question de ce qu'est une pratique exemplaire, ou même le succès dans les interventions auprès de personnes sans abri, n'est pas évident. Un bref survol de la question d'identification de telles pratiques est présenté.

2.1 Revue de la littérature et identification de personnes clés

Une revue de la littérature axée sur le phénomène des sans abri a été entreprise en portant une attention particulière à la question des jeunes. Cette revue a permis d'identifier plusieurs personnes clés dans le domaine. Dans le cas de l'Europe, le travail de l'Observatoire européen des sans-abri (FEANSTA), surtout les rapports nationaux de 1996 sur les jeunes, présente un survol de la situation dans chacun des pays européens ainsi que les initiatives entreprises. Aux États-Unis, l'Alliance to End Homelessness et la Corporation for Supportive Housing sont des pivots nationaux quant à la question des sans abri et des initiatives entreprises pour répondre aux besoins tandis que le National Network for Youth porte une attention particulière à la question des jeunes et fait un suivi de pratiques exemplaires. Une méthodologie en « boule-de-neige » a été utilisée à partir de contacts dans ces quatre organismes pour identifier d'autres personnes connaissant la situation des jeunes sans-abri.

2.2 L'identification de pratiques exemplaires

L'intérêt porté à la question de pratiques exemplaires et à l'innovation a engendré l'approfondissement du concept. L'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) dans le cadre de la banque de données MOST (*Management of Social Transformations*) identifie quatre éléments qui rendent les pratiques exemplaires : elles sont innovatrices, présentant une solution nouvelle et créative; elles ont un impact, démontrant un effet positif et tangible sur les conditions de vie, la qualité de vie ou l'environnement de l'individu; elles sont durables, contribuant à un effort soutenu; elles ont un potentiel de reproduction ailleurs. Toutefois, les connaissances sont loin d'être complètes; dans le cadre d'un concours sur la réduction de la pauvreté et des pratiques exemplaires en 1999, un troisième prix n'a pas été donné car « Although there were several interesting papers no 3rd prize was awarded. The major reason for this was the lack of a more theoretical analysis of 'best practices' as a phenomenon beyond the concrete cases presented. » (UNESCO, sans date)

Dans le cadre du travail de la SCHL sur les pratiques exemplaires auprès des personnes sans abri, la définition utilisée est basée, entre autres, sur le programme MOST, mais développe dix-huit critères servant à identifier les pratiques exemplaires. Le *Protocole relatif à la collecte de pratiques exemplaires concernant les sans-abri* (Beavis et Klos 1997) regroupe les dix-huit critères en cinq catégories qui comprennent dans un premier temps une réponse aux besoins, qui intègre les personnes sans abri dans l'élaboration de la réponse, donne aux personnes les moyens d'accéder aux services, logement et emploi à long terme, exige la participation active de la personne sans abri à acquérir et maintenir son indépendance, assure la sécurité des personnes et permet l'accès aux personnes handicapées. La deuxième catégorie, axée sur la philosophie globale, inclut l'intégration

des fournisseurs de première ligne dans l'élaboration du programme, une approche multidimensionnelle, des services pour répondre à des besoins particuliers selon les sous-groupes et une contestation des croyances et des normes actuelles « au sujet de la nature du problème des solutions ». L'administration et la gestion forment la troisième catégorie et incluent la rentabilité du programme, l'innovation, la durabilité et une approche qui demande que les responsables rendent des comptes aux « clients », bailleurs de fonds, employés et bénévoles avec une structure démocratique et transparente. La quatrième catégorie touche la possibilité de répliquer à l'initiative y compris l'accessibilité aux informations. La dernière catégorie est axée sur l'évaluation et la vérification des résultats avec des effets positifs concrets et mesurables, documentés de références.

Une autre étude, en 1995, identifiait l'expérience canadienne et internationale concernant les innovations et les pratiques exemplaires. *L'Inventaire des initiatives et des programmes touchant les sans-abri* (Focus Consulting 1995) présente un inventaire de projets et de programmes choisis selon cinq critères : l'utilisation de financement alternatif, le partenariat, l'innovation dans la gestion et l'administration incluant la participation des « clients », une approche compréhensive et une approche qui maximise l'effort personnel. Toutefois, l'étude reconnaît que beaucoup de critères reflétaient l'intérêt de trouver des solutions dans un contexte de fonds publics limités et à la baisse. Ainsi, l'étude visait à susciter des initiatives qui avaient trouvé des moyens de surmonter ce problème.

Ces trois exemples démontrent que les éléments de la définition d'un exemplaire ont été identifiés, mais que les critères sont toujours plutôt flous. Par exemple, quoique l'innovation soit une valeur reconnue dans le cas du projet d'inventaire d'initiatives (Focus Consulting 1995), l'innovation était d'une part axée sur une approche différente du passé, soit « diverge from the traditional, often paternalistic, public or non-profit provider/operator role » et revient finalement à l'intégration des « clients », soit dans le design, le développement ou la gestion. Dans le cas du protocole développé pour les pratiques exemplaires, l'innovation touche à la gestion et à l'administration mais on trouve que même si les solutions novatrices peuvent donner de bons résultats, « elles ne sont pas obligatoires pour qu'une initiative soit considérée comme une pratique exemplaire » (Beavis et Klos 1997). Ainsi, dans les deux cas, la définition d'innovation reste partiellement définie et, avant tout, semble surtout axée sur une participation active de la part des usagers ou « clients ».

Une importante difficulté relative aux initiatives destinées aux personnes sans abri est de démontrer leur succès. D'une part, la définition même de succès n'est pas précise. Étant donné la qualité multidimensionnelle du phénomène et de la définition même de « sans abri » (discutée plus loin), ce qui est la vraie mesure du succès n'est parfois pas claire, par exemple la réduction du nombre d'itinérants, la stabilité résidentielle ou l'inclusion sociale (voir par exemple la discussion de Kärkkäinen 1999 sur cette question). Cette difficulté contribue aussi à la difficulté de mesurer les répercussions – surtout en terme de suivi à long terme des personnes sans abri. Ce dernier élément n'est pas seulement complexe mais, comme le démontre cette étude, pour la majorité des projets et des initiatives, l'évaluation et le suivi demeurent un luxe que bien peu peuvent se payer.

2.3 L'identification de projets innovateurs/exemplaires

Étant donné les contraintes des critères développés pour identifier des projets exemplaires, ce genre de critère n'a pas été utilisé dans cette étude. De plus, la perception du phénomène – soit à une extrême le sans-abrisme, c'est-à-dire être littéralement dans la rue, et à l'autre extrême l'exclusion sociale, qui prend en considération la situation de la personne dans son ensemble, rend difficile une seule définition qui serait applicable à différents pays, régimes sociaux et politiques. Ainsi, dans l'analyse de politiques en Europe, Kärkkäinen (1999) conclut: « It is impossible to make a direct comparison of the services for the homeless and their standard from one country to another. The major social differences between countries makes such a comparison either difficult or downright impossible. »

Nous reviendrons à cette question des éléments qui rendent une pratique exemplaire, dans la conclusion. Les interviews auprès des personnes clés ont permis de dégager les éléments essentiels d'une approche auprès des jeunes sans abri et ces personnes ont identifié les projets qui, selon eux, étaient exemplaires.

Toutefois, quelques critères ont été appliqués dans la poursuite d'informations plus poussées sur ces initiatives; lesquelles devaient s'adresser spécifiquement aux jeunes (sans nécessairement définir les âges), et les projets devaient donner des services directement aux jeunes contrairement, par exemple, à l'initiative irlandaise d'un forum pour améliorer les services aux jeunes (Northern Area Health Board 2000). Douze projets aux États Unis, en France, en Angleterre et en Écosse ont été identifiés et sont présentés dans le chapitre 4.

3. Revue de la littérature

3.1 La définition

Les controverses au sujet de l'itinérance commencent avec sa définition même. À une extrême, on retrouve les définitions qui se basent sur la situation résidentielle, la relation de l'individu, la protection des éléments physiques (Daly 1996). Ainsi, ceux qui sont « littéralement » ou absolument sans abri se trouvent dans la rue, un parc, un « squat » ou un refuge. Cette interprétation forme la base de la définition utilisée par l'ONU en 1987 (Année internationale des sans-abri) qui élargit la population vivant cette situation à ceux qui sont « relativement » sans abri, soit ceux qui habitent des logements inadéquats qui ne respectent pas les normes de l'ONU relatives à l'accès à la sécurité, à l'hygiène et au prix. Cette définition plus large inclut ainsi ceux qui sont à risque de se trouver sans abri.

Dans le cas de certaines populations, notamment les femmes et les jeunes, le phénomène reste « caché », et souvent les personnes sans abri ne se trouvent pas littéralement dans la rue. Ainsi les jeunes sont réduits à coucher dans des endroits tels que bâtiments abandonnés, parc ou par terre chez des amis (Fitzpatrick 1998). Souvent les jeunes résistent à l'appellation « sans-abri » ou « itinérant » et n'utilisent pas les services offerts à la population sans domicile fixe (s.d.f.) tels que refuges, centres de jour ou soupes populaires (Mayor's Homelessness Action Task Force 1999; Reid, P. and H. Klee 1999) et ainsi ne sont pas facilement repérables.

Pour beaucoup de chercheurs, cette définition axée sur la situation physique de la personne ne reflète pas l'ampleur et la complexité de l'itinérance. « Être sans abri ne signifie pas exclusivement 'coucher dans la rue'. Des jeunes peuvent circuler d'un endroit à l'autre, chez des amis, des relations, des clients, des ressources d'accueil, ou même des *squats*, parfois occuper un appartement ou avoir une chambre, sans qu'aucun de ces endroits ne constitue un lieu de vie, un milieu d'intégration.» (Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre 1993) Ainsi, le fait d'être sans abri implique aussi l'exclusion d'autres aspects de la vie. « La perte du logement sera ainsi, à des degrés divers, liée à la perte de la relation d'échange social qui est aussi échange économique, à la perte d'identité sociale, à l'isolement et à la solitude qui précèdent, constituent, suivent la condition du sans-logis. » (Conseil de l'Europe 1993).

On considère que les jeunes souffrent particulièrement de l'exclusion liée au fait d'être sans abri. Ainsi ils se trouvent exclus de l'emploi, de revenu et par le fait même de l'indépendance financière. Pour plusieurs, il y a de plus le manque de réseaux et du soutien que représente la famille (Smith 1999). Les jeunes sans-abri sont généralement caractérisés par la solitude et le manque de liens sociaux (Fitzpatrick 1998).

> « Homelessness is more than being poor and without a home; homelessness is a condition of disengagement from ordinary society from friends, family, neighbourhood, church, community ..... Homelessness means being disconnected from all of the support systems that usually provide help in times of crisis..... » (Baum and Brunes, 1993 cité dans Hatty 1996).

Une étude récente sur les jeunes sans abri souligne cet isolement.

> « La solitude se manifeste par une absence flagrante d'entourage (amis, personnes secourables); on a l'impression que les jeunes adultes itinérant(e)s se fondent dans la masse, sans différenciation : même si l'identité sexuelle est bien établie, le statut est beaucoup plus vague et l'image de soi très négative; les interactions sont réduites au minimum.» (Poirier et al. 1999).

3.2 Les causes

Les théories relatives aux causes de l'itinérance se situent à deux extrêmes – d'une part, les causes liées à des facteurs structurels et, d'autre part, celles liées aux facteurs individuels. Ainsi les facteurs structurels visent l'organisation de la société. L'économie est un important facteur et comprend les changements concernant le marché du travail tels que la restructuration industrielle et de l'emploi ainsi que la pauvreté. Les systèmes de protection sociale jouent un rôle important et la réduction des interventions financières en matière de sécurité sociale rend encore plus vulnérables certaines populations à risque (Conseil de l'Europe 1993). Le marché de l'habitation, y compris la résidualisation du secteur locatif privé et le désengagement de l'état à l'égard du logement social ou public sont des facteurs d'ordre structurel aussi. (Daly 1996; Conseil de l'Europe 1993; Fallis et Murray 1990). Une croissance économique, avantageuse quant à la situation d'emploi, peut par contre causer des problèmes dans le secteur de l'habitation, rendant le logement moins abordable et poussant ainsi certains vers le risque de l'itinérance. (Avramov 1999; Burt 1997).

Toutefois, la majorité des chercheurs sont d'accord que les facteurs structurels ne sont pas suffisants pour expliquer la raison pour laquelle certaines personnes deviennent sans abri. L'attribution des causes de l'itinérance à des problèmes d'ordre purement individuel - problèmes psychologiques, toxicomanie ou alcoolisme - s'avère une perception moins répandue de nos jours (par exemple, voir Baum et Burnes 1993). En fait, les causes de l'itinérance sont attribuées à une combinaison de facteurs structurels et individuels (Edgar, Doherty et Mina-Coull 1999; Mayors Homelessness Action Task Force. 1999; Beavis et al. 1997; Begin 1996; Fallis et Murray 1990).

Il demeure que les causes énumérées n'expliquent pas pourquoi certaines personnes se retrouvent sans abri et d'autres pas. Avramov (1998) propose un modèle qui distingue les causes structurelles, intermédiaires et personnelles. Ainsi, l'itinérance peut résulter de l'interaction entre les facteurs plus larges et les facteurs de risque. Par exemple, le manque de services de soutien psychiatriques peut accroître le risque, tandis que sur le plan individuel, certaines caractéristiques telles que l'instabilité psychiatrique ou une personnalité *borderline*, seules ou en combinaison avec d'autres facteurs, tels que la toxicomanie ou un vécu qui inclut l'institutionnalisation (par exemple, centres d'accueil, institutions psychiatriques, prison, etc.) peuvent augmenter la possibilité de l'itinérance.

Le modèle proposé par Avramov est semblable à celui de Fitzpatrick et al. (2000) qui proposent aussi trois niveaux de causes : structurelles, facteurs de risque individuels et «déclencheurs». Les facteurs de risque sont entre autres l'institutionnalisation (exemple : prison, forces armées, protection de la jeunesse), l'exclusion scolaire, la violence conjugale, la pauvreté, l'abus physique ou sexuel, des problèmes familiaux. Les déclencheurs suivent ces facteurs de risque, par exemple quitter les forces armées, sortie de prison ou l'augmentation de la consommation de drogues.

Les causes identifiées dans la section précédente ont toutes un rôle à jouer dans l'apparition de l'itinérance chez les jeunes. La restructuration de l'emploi, par exemple, touche autant ceux en début de carrière que ceux avec une expérience de travail. (Bisson 1989) Toutefois, un rôle plus important et immédiat est attribué à l'école et à la formation professionnelle, la préparation à l'emploi, le manque d'expérience (Bisson 1989) et le rejet par les institutions éducatives deviennent des facteurs importants auprès de jeunes (Conseil de l'Europe 1993). Lamontagne et al. (1987) examinent le phénomène dans un contexte de société en mutation et les points d'insertion traditionnels tels que la famille, l'école et l'emploi subissent tous une « crise » de valeurs.

Cependant, ce que toute jeune personne s.d.f. a en commun, c'est un départ précoce de son foyer ou de sa famille. On peut distinguer entre ces départs qui sont le résultat d'une fugue du jeune et la mise à la porte par le parent, les « throwaways » ainsi que ceux qui sont doublement sans abri et ont connu une rupture de la famille par une intervention de l'état et auraient subséquemment fui leur famille d'accueil. (Fournier et Mercier 1996) En Australie, le *Prime Ministerial Youth Homeless Taskforce* définit ce départ prématuré de la façon suivante :

> « Early home leaving occurs when a young person and the family of origin (parent, parents, long-term care giver) separate, for whatever reason, at a stage when there is general community consensus that the young person and family of origin should live together, and where a degree of parental guidance and dependence is appropriate. » (Australia Department of Family and Community Services 1998).

Les causes de ces ruptures sont multiples et comprennent entre autres des facteurs tels que la pauvreté, des problèmes de violence ou abus, la toxicomanie et l'alcoolisme. Une revue de la littérature conclut que les jeunes s.d.f. « typically come from conflict-laden, violent, and dysfunctional families. Many, perhaps most, have also experienced neglect, physical abuse, and/or sexual abuse. » (Cauce et al. 2000). À Toronto, une étude précise que « The families of street youth are more likely to have experienced unemployment and to have been disrupted (e.g., one biological parent, reconstituted families, youth living in foster or group homes). They are also more likely to have been violent – some form of force was used by a member of their families in 87 percent of cases, and for 60 percent of the youth, parental violence was sufficient to cause bruising or bleeding. » (Hagan et McCarthy 1997). Dans le réseau des centres d'hébergement jeunesse du Québec, les principaux problèmes vécus par les mineurs étaient à 75 % des conflits familiaux comparativement à 58 % pour les majeurs. (Bisson 1989). Plus récemment à Toronto, on

conclut que « All too often families are the very reason youth end up homeless. Family breakdown and abuse are consistently listed as the primary reasons that youth are on the streets rather than in the family home. » (Pollock 1998). Une récente étude d'un échantillon de jeunes sans abri révèle que le

> « contexte d'origine, pour l'ensemble des répondants, se caractérise par une grande précarité, par l'insuffisance des instances normalement protectrices qui se sont révélées inadéquates ou destructrices. Les témoignages à ce sujet sont uniformément accablants: isolement, négligence, abandon, rejet, séparations prolongées, ruptures douloureuses, deuils multiples, placements à répétition, déracinement, renversement et pervertissement des rôles, mauvais traitements, abus, violence physique et verbale, toxicomanie, prostitution. » (Poirier et al. 1999)

D'autres, par contre, parlent des stress que des situations telles que la pauvreté font vivre à la famille, la rendant moins capable de protéger les membres dépendants, surtout quand le jeune essaie d'établir son indépendance.

> « Poor parents may not be able to contribute to extra costs involved in setting up a new household. Indeed, empirical data confirm that the poverty of the family of origin becomes a risk factor of homelessness when young unskilled adults migrate to another town, region or country and do not find a stable source of income in their new social environment. » (Avramov 1998).

Selon l'étude de Poirier et al. (1999), le jeune qui quitte sa famille le fait dans un contexte où il n'y a pas d'autres choix.

> « Le départ du milieu familial, pour la quasi-totalité des sujets rencontrés, se vit – dans l'instant ou avec le recul pour les sujets déracinés dès la petite enfance – comme une nécessité. La coupure avec le milieu d'origine s'impose d'elle-même... elle se conçoit comme le corollaire nécessaire d'une situation intenable... Des 60 sujets, pas un ne décrit le milieu d'origine comme un tremplin donnant l'élan vers la réalisation de projets (avec un mouvement de départ tourné vers l'extérieur). Il s'agit plutôt d'un milieu dont il faut s'extraire, bon gré mal gré. » (Poirier et al. 1999)

Cette même étude révèle que, même si beaucoup d'espoir est mis sur la famille élargie, celle-ci n'est souvent pas capable d'assumer un rôle actif dans la vie du jeune. Ainsi, le jeune sans famille ne perd pas seulement un abri, mais aussi devient vulnérable à tous les dangers contre lesquels le protège la famille (Hatty 1996). « Youth who find themselves homeless and disconnected from their families must face the challenge of struggling to survive without the life skills and coping mechanisms necessary to do this. » (Pollock

1998) Ainsi, quoique la question de la stabilité résidentielle soit importante, leurs problèmes sont « as much relational problems as housing problems » (Avramov 1998).

3.3 Le profil des jeunes sans abri

Le profil des jeunes sans abri, comme le profil des autres populations, n'est pas complètement connu. Au Canada, comme ailleurs, des études trouvent que les jeunes s.d.f. ont un manque d'éducation et de compétences d'employabilité. Ils ont une mauvaise santé, des problèmes de toxicomanie, de santé mentale et de criminalité. L'utilisation de drogues et d'alcool est à la hausse, des problèmes qui s'aggravent avec l'utilisation de drogues intraveineuses et le *crack* . D'autres problèmes en découlent, le SIDA, la tuberculose et les MTS (Kraus et al. 2001, Robertson et Toro 1999). Avramov (1998) trouve qu'en Europe ces problèmes inhérents aux jeunes s.d.f. sont plus une préoccupation politique que le sans-abrisme.

Les jeunes sans abri se distinguent davantage par la mixité des sexes. À l'encontre des populations sans abri plus âgées, le sexe féminin est bien représenté parmi les jeunes. Une revue d'études sur les jeunes sans abri mène à la conclusion que « … plus la clientèle est jeune, plus la proportion de filles est importante » (Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre 1993). Cette même tendance existe aux États-Unis, où l'on trouve plus de jeunes femmes parmi les plus jeunes personnes s.d.f. et dans les centres d'accueil tandis que les jeunes de la rue et ceux qui sont plus âgés comptent une proportion plus importante d'hommes (Robertson et Toro 1999). D'autres sous-populations sont surreprésentées dans différentes régions – les jeunes autochtones en Alberta, Manitoba et Saskatchewan et dans des grandes villes comme Toronto et Vancouver. Les jeunes gais, lesbiennes, bisexuels et transsexuels forment eux aussi un sous-groupe qui est surreprésenté.(Kraus et al. 2001) Aux États-Unis, certaines études trouvent qu'entre trois et dix pour cent des jeunes s.d.f. indiquent une orientation sexuelle gaie, lesbienne ou bisexuelle, ce qui correspond à peu près au taux de l'ensemble de la population tandis que d'autres rapportent une proportion beaucoup plus élevée parmi les jeunes s.d.f. (Robertson et Toro 1999).

Un dernier sous-groupe de jeunes mérite une attention particulière : les jeunes en institution à la suite d'une intervention d'un département de protection de la jeunesse. Les recherches démontrent que d'être placé dans une telle institution élève le risque de l'itinérance (Rosenheck et al. 1999; Burt 1999; Fitzgerald 1995; Boulianne 1991). Le système semble surtout inadéquat pour les jeunes de plus de 16 ans (Fitzgerald 1995). Les jeunes qui passent par le système de protection de la jeunesse sont particulièrement mal préparés à la vie indépendante et ont de sérieuses carences relativement à leur formation et à leur préparation à l'emploi (Fagnoni 1999; Mallon 1998).

3.4 Un processus cyclique

Il est important de souligner que pour les jeunes comme pour les adultes, être sans abri résulte d'un processus. Certains le décrivent comme un processus en étapes, y compris le partage de logement et le conflit que cela peut engendrer (Wasson et Hill 1998). Souvent le cheminement n'est pas en ligne directe mais plutôt circulaire avec des périodes de retour au foyer familial, partage de logement avec amis et vie sans abri. On retrouve cette

caractéristique dans des données de Montréal : sur un échantillon de presque 1 000 jeunes sans abri, on trouva que deux tiers avaient fui leur parents ou gardiens, la majorité plus d'une fois et 22 % plus de dix fois. De plus, au-delà de la moitié (59%) avaient été mis à la porte par leurs parents, dont la majorité plus d'une fois (Novac et al. 2002).

Toutefois, une longue période sans domicile fixe peut générer de nouveaux problèmes souvent issus des moyens de survie, par exemple le commerce de drogues, la prostitution, le vol et un milieu où les drogues et l'alcool sont plus accessibles. La criminalisation, même pour des infractions mineures, peut en elle-même entraîner ou exacerber les problèmes (Foisy 1999; Charest et Gagné 1997; Trépanier 1996). L'impact de l'itinérance de longue durée en lui-même est non négligeable, rendant les jeunes plus enracinés dans la vie de rue (Davis et Troep 1996 cités par The Corporation for Supportive Housing, à venir).

> « The experience of long-term homelessness provides a changed social context for adolescent identity formation, marked by separation from family members, poverty, changed peer networks and personal responsibility for food, shelter, money and self-care. » (Miner 1991)

3.5 Le nombre

Le dénombrement de personnes sans abri est lié à la définition utilisée : question qui engendre son propre questionnement, selon le résumé des discussions exposé plus haut. De plus, il y a des questions d'ordre méthodologique quant à la façon de compter (exemple : sans-abri à un moment précis, pendant un an ou durant une vie) et dans le cas des jeunes, il y a aussi la question de définition de « jeune » selon l'âge (moins de 18 ans, jusqu'à 25 ans, 30 ans). Généralement, on trouve que les données sur le nombre de personnes sans abri sont loin d'être complètes ou fiables et rarement comparables d'un pays à l'autre. Ainsi, au Canada, très peu de données existent sur le nombre de jeunes sans abri , d'une part, parce qu'il y a peu d'information sur l'ensemble de la population sans abri, et encore moins sur les sous-groupes tels que les jeunes; d'autre part, des questions méthodologiques rendent difficile le dénombrement. Par exemple, vouloir chiffrer ceux qui utilisent les refuges pour jeunes omettrait ceux qui utilisent des services pour adultes ou ceux qui couchent dans la rue ou même éliminerait les villes et régions qui n'ont pas de tel service. De plus, dans certains cas, on trouve aussi que certains jeunes, soit les mineurs, ne sont pas portés à révéler leur âge (Kraus et al. 2001).

Aux États-Unis, les études semblent démontrer qu'il y a un important nombre de jeunes sans abri. Lors d'une étude d'un échantillon de jeunes, on leur a demandé s'ils avaient passé une ou plusieurs nuits dans certains endroits, y compris dans une place publique, dans un bâtiment abandonné ou dans un endroit où leur sécurité n'était pas assurée, comme par exemple avec quelqu'un qu'ils ne connaissaient pas mais qui leur offrait un endroit pour dormir. Selon l'évaluation de cette étude, 7,6% ou 1,6 million de jeunes dans une année se trouveraient sans abri (Ringwalt et al. 1998). Comparativement aux données pour les adultes, les jeunes américains sont beaucoup plus à risque: les études sur les adultes semblent démontrer une proportion de 3,1 % d'adultes qui avaient été sans-abri durant une période de cinq ans (Robertson et Toro 1999).

Une analyse des enfants de la rue en Europe (Conseil de l'Europe 1998) trouva que les connaissances précises concernant le phénomène (qui inclut les jeunes sans abri) sont limitées car non seulement il y a un manque de définition commune mais ces jeunes sont « essentiellement mobiles, difficiles à repérer et très méfiants à l'égard des adultes représentant l'autorité publique ». L'étude rapporte que les informations disponibles ressortent surtout des expériences acquises au niveau communautaire par des organismes non gouvernementaux, et on « peut donc en déduire que les structures officielles négligent le phénomène » (Conseil de l'Europe 1998). Ainsi, on admet officiellement que le problème n'est pas reconnu et un nombre de pays « nient tout simplement l'existence des enfants de la rue » et cette négation est « étayée par l'idée que les réseaux de services sociaux en place ne sauraient faire défaut aux enfants ». Toutefois les organismes non gouvernementaux semblent reconnaître plus facilement le problème et cette reconnaissance se fonde sur une expérience directe. (Conseil de l'Europe 1998)

Avramov (1998) trouve que la transition des jeunes à l'âge adulte et leur intégration sociale est une préoccupation politique européenne tandis que leur sans-abrisme ne l'est pas. Les politiques concernent surtout l'emploi, l'éducation, la protection sociale, le crime et les drogues, car ces problèmes coupent à travers toutes les strates sociales. À partir des recherches de la FEANSTA, Avramov conclut que l'exception à cette tendance est la France qui se penche sur la question des jeunes sans abri plus systématiquement en tant que problème social (Avramov, 1998).

Toutefois on trouve que le problème en est un d'envergure dans plusieurs pays. En Irlande, on l'estime entre 500 à 1 000 jeunes seulement et en Finlande, qu'à une ou deux centaines. Par contre, au Royaume-Uni ils seraient plusieurs milliers, autant filles que garçons, l'évaluation étant de 40 000 fugueurs par année; au Pays-Bas, une estimation basée sur la recherche rapporte 7 000 jeunes sans foyers (jusqu'à 25 ans), en France on estime qu'il y aurait jusqu'à 10 000 jeunes et en Allemagne de l'Ouest, on décompte 40 000 fugueurs annuellement (Conseil de l'Europe 1998).

3.6 Les besoins

Les besoins des jeunes sans abri que font ressortir les études sont vastes et complexes. Il y a souvent d'importantes lacunes relatives à la formation et à la préparation à l'emploi; des problèmes d'ordre affectif et relationnel découlent souvent d'un vécu difficile, et la survie en tant que personne s.d.f. aurait pu mener à des problèmes de santé, de toxicomanie et d'alcoolisme. De plus, ces jeunes auraient souvent des problèmes de santé mentale (voir par exemple Lamontagne et al., 1987; Fournier et Mercier, 1996; Caputo et Kelly, 1994; Bisson, 1989) qui méritent une attention particulière. Ainsi,

> « Tous les problèmes auxquels sont confrontés les sans-logis sont amplifiés chez ces jeunes en raison de leur âge. Ils quittent souvent leur famille ou une institution à la suite d'un conflit insoluble et se retrouvent à la rue. Ils constituent un groupe spécial qui n'exige pas seulement un hébergement temporaire mais aussi des *services*

appropriés d'accueil, d'orientation et une aide sociale et matérielle. » (Conseil de l'Europe 1993)

Cette instabilité résidentielle survient durant la période reconnue comme la transition vers l'âge adulte et l'autosuffisance. Cette transition est marquée par des événements tels que l'emploi, l'indépendance économique, le mariage et le fait de devenir parent. (Serge 1996) « Le logement et l'habitat, quand ils sont convenables et sécuritaires, peuvent devenir le point d'ancrage autour duquel on commence à se construire une vie. » (Chicoine et Rose 1992). Un jeune sans abri se trouve souvent sans soutien ni direction d'adultes. Souvent ces derniers sont la source même d'exploitation sexuelle ou criminelle (Pollock 1998; Woodall 1992). Le jeune se trouve à survivre sans les capacités ou l'expérience pour le soutenir. (Pollock 1998, Woodall 1992, Roman et Wolfe 1995) Beaucoup se créent une famille. « La rue devient donc, pour plusieurs jeunes, un lieu qui constitue une alternative à ce manque d'appartenance. Ils y trouvent des camarades. Des liens se tissent parfois entre les jeunes qui ont un vécu similaire. » (Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre 1993). Pour les jeunes femmes, ces familles de rue sont une source de sécurité. (Novac, Brown et Gallant 1999)

À la suite d'une analyse des recherches, un rapport du U.S. Department of Health and Human Services (1997) conclut que le développement positif des jeunes est possible lorsque ceux-ci ont :

- Un sens du zèle et de la compétence;
- Un sens de la création de liens avec les autres et la société;
- Une conviction qu'ils ont un contrôle sur leur destin; et
- Une identité stable.

Le rapport précise par la suite la définition d'une maturité réussie qui a cours dans la société américaine et qui comprend entre autres l'autosuffisance, des relations sociales et familiales positives et responsables, et se comporter en bon citoyen, ce dernier point comprenant la participation à la communauté et à la société en général (U.S. Department of Health and Human Services 1997).

Pour la jeune personne sans abri qui a souvent vécu une enfance difficile et qui aurait peut-être vécu à nouveau des situations pénibles durant son adolescence et sa période d'instabilité résidentielle, ces objectifs peuvent paraître très loin. Toutefois la littérature sur ce que les jeunes s.d.f. désirent et ce qui est proposé par certains programmes ne sont pas très différents. Par exemple, le National Clearinghouse on Families and Youth présente un modèle pour « rebrancher » les jeunes par l'intermédiaire d'une approche de développement des jeunes qui met l'emphase sur les rôles qu'ils peuvent jouer dans la communauté. Comme le démontrent les études sur les jeunes sans abri, le manque de relations et l'isolement sont d'importants facteurs dans leur vie. Les jeunes eux-mêmes identifient leur besoin de relations comme étant primordial. (Vernon 2000) Pour plusieurs, ce « rebranchement » doit commencer par les relations avec la famille. Par exemple, le rapport du U.S. Department of Health and Human Services (1997) souligne l'importance du rôle des parents, même durant le processus où le jeune se sépare de la famille afin d'acquérir son indépendance.

> « The theory of adolescent individuation proposes that complete autonomy from parents is undesirable to adolescents because it severs parental bonds and threatens development of a sense of connectedness to others. » (U.S. Department of Health and Human Services 1997)

Ainsi, en Australie, le programme pilote de prévention de l'itinérance des jeunes, tout en reconnaissant que le conflit familial joue un rôle capital, souligne l'importance des relations continues avec la famille (Australia Department of Family and Community Services 1998). La réconciliation avec la famille peut se définir de façons différentes :

- Le jeune retourne chez lui.
- Des contacts positifs et continus sont établis.
- Le jeune se réconcilie avec d'autres membres de la famille (ex. frères, sœurs, grands-parents).
- Les parents et le jeune acceptent une indépendance « appropriée » du jeune.
- Un système de soutien adéquat pour le jeune indépendant est mis sur pied et inclut des membres de sa famille.

Les interventions dans les refuges pour jeunes peuvent intégrer le soutien aux familles, du fait que la majorité retourne chez eux après le séjour au refuge (70 % selon Teare et al. 1994).

> « In addition to encouraging informal involvement of parents throughout the youths' stay in the shelter, family preservation, parent-adolescent mediation, and parent training programs are included as part of the continuum of services available to families... Aftercare services are also provided to youths and their families by linking them with volunteer mentors who visit with the families periodically after the youths return home. » (Teare et al. 1994)

Un projet pour jeunes réalisé à Rotterdam souligne l'importance du développement de liens et a développé une alternative si des relations avec la famille ne sont pas possibles.

> «The only people they know are homeless youths and care takers. Therefore it is important that contacts with families or old friend are being recovered. Sometimes that is not possible. If a homeless youngster leaves Maaszicht and goes to live on his own, he has the opportunity to get a 'buddy' with whom he can spend some of his free time. » (de Feijter et Blok 1999)

De plus, cette expérience souligne l'importance du travail, non seulement en raison de l'indépendance financière qu'il représente, mais aussi parce que « supported living without any daily activities leads to isolation and reinforces the chance to fall back » (Dutch Department of Health, Welfare and Sports cité par Feijter et Blok 1999). En outre, la participation au travail est considérée comme l'instrument le plus important de l'intégration à la société.

Toutefois la question du revenu joue un important rôle en soi. L'étude susmentionnée reconnaît par exemple que les jeunes ont de sérieuses dettes et que celles-ci doivent être réglées à l'intérieur du cheminement vers l'autonomie. En Grande-Bretagne, par contre, on constate que l'augmentation du nombre de jeunes sans abri a suivi une réduction du soutien financier étatique, soulignant l'importance d'un revenu adéquat comme moyen de prévention (Aldridge 1997).

La littérature indique qu'un éventail d'approches et d'interventions seront nécessaires. Les refuges constituent un maillon important non seulement pour répondre au besoin immédiat du jeune mais aussi pour offrir « a safe respite for youths who may be coming from chaotic or abusive family environments » (Teare et al. 1994). Les moyens pour assurer les services varient; par exemple, les foyers en Angleterre intègrent la préparation à l'emploi dans les lieux (Scott et al. 2000; Quigars et Anderson 1995), tandis que d'autres projets sont axés autant sur la préparation que sur le soutien pour bénéficier de ce programme par des moyens tels que l'augmentation de la confiance en soi et de la motivation (par exemple Randall et Brown 1993). Pour certains jeunes, surtout ceux issus d'institutions, la préparation inclut une formation à la vie quotidienne y compris la cuisine, la préparation de budgets, la santé et les relations interpersonnelles (Fagnoni 1999; Teare et al. 1994).

3.7 Les politiques

En Amérique du Nord comme en Europe, il est important de souligner que la famille est avant tout l'agent le plus important pour le bien-être des enfants et que beaucoup de politiques, par exemple celles touchant l'emploi et le logement, visent à prévenir entre autres l'éclatement de la famille. L'état assume les responsabilités familiales seulement dans la situation extrême où la famille se révèle incapable (Conseil de l'Europe 1998).

Les politiques touchant les jeunes sans abri reflètent la situation transitoire de ce groupe – certaines politiques ne sont pas applicables car ils sont trop jeunes, tandis qu'ils sont presque trop vieux pour d'autres visant les enfants. Ainsi, on trouve que les jeunes entre 16 et 18 ans, au Canada, sont souvent oubliés par les politiques de protection de la jeunesse (Novac et al. 2002; Kraus et al. 2001) tandis que, dans beaucoup de provinces, ce groupe d'âge ne peut pas accéder à un logement car ils sont en deçà de l'âge légal qui leur donne le droit de signer un bail.

Au Royaume-Uni, on considère que certaines politiques en vigueur constituent des facteurs explicatifs du phénomène de l'itinérance des jeunes. Ainsi des réformes du régime de sécurité sociale, en 1988, établissent trois niveaux de soutien : le plein montant pour ceux de 25 ans ou plus, moins pour ceux entre 18 et 24 ans et encore moins pour ceux entre 16 et 17 ans. Cette même année, d'autres changements ont rendu presque impossible pour un jeune de 16 ou 17 ans d'accéder à ce soutien (Aldridge 1996). Durant cette même période, les règlements contrôlant les loyers dans le secteur locatif privé ont été éliminés, rendant plus inabordable la source principale de logement pour jeunes. Pour ceux en institutions de protection de la jeunesse, l'indépendance est accordée à l'âge de 16 ans, quand ils atteignent l'âge auquel ils peuvent quitter l'école. Souvent les arrangements ne tiennent pas et le jeune se retrouve dans la rue (Aldridge 1996). Quoique

la loi sur les sans- abri en Grande-Bretagne donne une certaine protection aux jeunes, on trouve que les jeunes doivent toutefois démontrer qu'ils sont sans abri, dans un besoin pressant, qu'ils ne sont pas sans abri d'une façon intentionnelle, y compris qu'ils ne doivent pas de loyer pour un logement et qu'ils n'ont pas de lien avec d'autres régions (qui auraient ainsi la responsabilité de s'en occuper). Quoique les jeunes puissent recevoir une subvention pour le loyer à partir de 16 ans, depuis 1996 ce montant, pour ceux de moins de 25 ans, ne couvre que le coût d'une chambre dans un logement partagé. Le *Children Act* 1989 en Angleterre et au pays de Galles (et le *Children Act* 1995 en Écosse et en 1995 Irlande du Nord) devaient aider les jeunes sans abri; la mise en pratique varie beaucoup, avec des jeunes qui ne reçoivent pas la protection qui est leur droit (Aldridge 1998). Ainsi, on conclut :

> « There has been a deliberate political drive to remove various rights of citizenship from young people, and to raise the effective age of majority from 16 (in Scotland) or 18 elsewhere in the UK, to around 25 years old – the age when young people are entitled to full social security benefits. » (Aldridge 1996).

En France, par contre, le souci de l'insertion des jeunes est une préoccupation majeure et ces derniers sont les premiers bénéficiaires de l'aide à l'insertion professionnelle, constituant 44 % de ceux y ayant droit. Toutefois, les jeunes de moins de 25 ans n'ont pas le droit au Revenu Minimum d'Insertion (RMI) à moins qu'ils soient chargés de famille; et l'aide personnalisée au logement (APL) n'est attribuée qu'aux étudiants. Les villes et les conseils généraux on mis en place des lieux d'écoute et d'accueil des jeunes en difficulté « afin de prévenir les situations de crise : conflits familiaux, fugue, échec scolaire, conduites dépendantes, errance. Le gouvernement a décidé d'encourager le développement de ces structures d'accueil et d'écoute en difficulté 'fonctionnant de manière souple et adaptée, notamment en démédicalisant et déprofessionnalisant leur présentation' » (de Gouy 1996).

Aux États Unis, le *Stewart B. McKinney Homeless Assistance Act,* établi en 1987 et modifié dans les années 1990, reconnaît la responsabilité fédérale de répondre aux besoins des personnes sans abri. Le programme passe par l'entremise des états et des gouvernements locaux exigeant une planification et une collaboration au niveau local. Les mesures visent un ensemble d'initiatives, y compris les refuges et la nourriture d'urgence, la santé physique et mentale ainsi que l'emploi et la formation. L'approche s'appuie sur un continuum de soutien (*continuum of care*) avec une progression menant ultimement à l'autosuffisance et à un logement permanent, passant par des étapes telles que le travail de rue, les refuges et le logement de transition. Pour les jeunes sans abri, le Family and Youth Services Bureau du Department of Health and Human Services administre les trois programmes sous le *Runaway and Homeless Youth Act*. Le Basic Center Program offre un soutien financier pour les besoins immédiats, y compris les refuges d'urgence, la nourriture et les vêtements ainsi qu'un accès à des services tels que pour la santé mentale. Le *Transitional Living Program* soutient des projets résidentiels à l'intention de jeunes entre 16 et 21 ans pour une période de 18 mois tandis que le *Street Outreach Program* offre des fonds à des organismes pour le travail de rue. (National Alliance to End Homelessness 2001)

3.8 Les solutions et les réussites

De récentes études soulignent le rôle déterminant que joue l'habitation comme solution aux problèmes du sans-abrisme. Par exemple dans deux études à New York, on trouve que pour les familles sans abri, l'accès à un logement subventionné est associé à une probabilité moindre de retour à un refuge (Shinn et al. 1998; Wong, Culhane et Kuhn 1997). Une autre étude qui compare deux groupes de femmes, celles en famille et femmes seules, conclut que les résultats « strengthens the argument for providing sheltered women and their households with affordable, stable housing as the first step in addressing other problems associated with them and their families» (Metraux et Culhane 1999). Finalement, l'analyse des résultats de plusieurs études américaines conclut « every study that has looked has found that affordable, usually subsidised housing, prevents homelessness more effectively than anything else. This is true for all groups of poor people, including those with severe and persistent mental illness and/or substance abuse » (Shinn et Baumohl 1999).

Bien qu'un logement stable soit très important, il est clair toutefois que pour certains sous-groupes, y inclus les jeunes, il existe un besoin de services de soutien. Tel que nous l'avons vu plus haut, les causes de l'itinérance parmi les jeunes sont complexes, et l'indépendance précoce engendre ses propres problèmes. Ainsi,

> « Similar to older homeless adults, homeless and runaway youth/young adults – including youth who runaway from or 'age out' of the foster care system – need more than housing : They need varying degrees of continuous and accessible support – before, during and after they secure housing. Importantly, this support must include services geared toward self-sufficiency and integration into community life. » (Corporation for Supportive Housing 2001)

Une récente étude écossaise sur l'issue à l'itinérance souligne que pour les jeunes, le soutien, l'aide et la formation pratique autant que le logement transitionnel avec soutien étaient très importants pour les préparer à l'indépendance. Toutefois, il est aussi indispensable qu'un logement comportant un certain soutien soit disponible par la suite (Rosengard et al. 2001). De plus, l'étude identifie les pratiques efficaces. Celles-ci comprennent :

- Au début, une information qui est bien ciblée selon les sous-groupes de personnes sans abri et des services de rue pour assurer un accès aux services.
- Durant l'étape de transition, une réception sympathique, centrée sur le « client » avec des conseils appropriés et un accès à un logement près des services et du soutien requis (exemple écoles, emplois, soutien informel) ainsi que du logement transitionnel avec soutien. Pour les jeunes plus spécifiquement, les besoins incluaient un logement sûr et sécuritaire, des travailleurs qui les écoutent, de l'aide pour une multitude de problèmes, par exemple, trouver un logement permanent, et des liens avec d'autres services de soutien.

- À long terme, des initiatives pour l'emploi, un soutien et une formation continue qui sont ancrés dans la communauté et disponibles pour tous, pas seulement pour les anciens sans abri, logement avec soutien, dispersé et intégré au logement « ordinaire » et la possibilité de participation des usagers, locataires et résidents, selon les préférences (Rosengard et al. 2001).

Une analyse des modèles efficaces pour jeunes sans abri aux États-Unis par la Corporation for Supportive Housing révèle des éléments très semblables : un logement sécuritaire et abordable, un soutien émotionnel constant, un rapport avec au moins un adulte responsable et digne de confiance, l'opportunité d'apprendre et et de se préparer à être autonome et l'accès à des services tels la formation, l'éducation, un cours d'employabilité, des services de santé et de santé mentale (Corporation for Supportive Housing, sans date. L'importance des services ressort encore une fois dans les résultats d'une étude auprès de jeunes sans abri. Ceux-ci identifient quatre types d'aide qu'ils trouvent importants : la compassion qui inclut une attention individualisée et inconditionnelle, des limites et des conséquences aux actions posées, une aide concrète qui comprend le logement, la nourriture, de l'argent et une intervention professionnelle qui peut passer de quelqu'un à qui parler jusqu'à un placement résidentiel avec soutien (Jarvis, Lindsey et Williams 2001).

Toutefois pour certains, y compris des jeunes, la condition de sans abri peut durer des années, aggravée par un vécu d'institutionnalisation, de toxicomanie, de criminalité et de prostitution. Pour ceux-ci, l'effort de s'en sortir est voué à plusieurs échecs; et finalement, la motivation et la confiance en soi sont des facteurs décisifs. Pour certains, un soutien indéfectible et centré sur la personne avec un cadre de travail mutuel est essentiel (Rosengard et al. 2001).

Le logement « ordinaire », disséminé dans la communauté semble la préférence de la majorité, compte tenu de certaines conditions telles que la sécurité, l'accès aux services de soutien flexibles et soutenus, offerts par des travailleurs prêts à essayer de nouveau, une formation et des activités significatives ainsi que des liens sociaux, y compris des amis et la famille (Rosengard et al. 2001). Cette intégration dans le logement « ordinaire » suit des résultats d'autres pays européens et des États-Unis (Rosengard et al. 2001; Aldridge 1997; Tanzman 1993). La normalité du logement inclut un logement complet sans partage de services (Fitzpatrick 2000; Busch-Geertsema 2000; Aldridge 1997; Randall et Brown 1993).

Les études indiquent aussi le besoin de liens sociaux. L'étude de la Corporation for Supportive Housing, à partir d'interviews avec des jeunes sans abri et ceux à risque, trouve que l'isolement social des jeunes devient une préoccupation. « The predominant concern expressed by these youth is that they are not connected to anyone; that the only people they have in their lives are social workers (who eventually leave). » (Corporation for Supportive Housing, sans date). En Écosse, l'analyse des pistes de solution à l'itinérance a trouvé que dans un groupe qui s'en est sorti, ces liens sociaux étaient

cruciaux, « their family and friends were the nub of their support, while they were homeless and through their resettlement » (Rosengard et al. 2001).

Finalement, la question de participation et de contrôle revient souvent. En matière de politiques, le Conseil de l'Europe trouve que « même si la participation des enfants de la rue à l'élaboration de politiques les concernant et à leur processus de socialisation est considérée comme essentielle, les exemples pratiques de cette méthode sont très rares » (Conseil de l'Europe 1998). Toutefois, des exemples de projets qui encouragent la participation à cette conception ont été recueillis. Par exemple à Glasgow, un soutien pour jeunes femmes sans abri a été développé surtout par les utilisateurs qui continuent de s'y impliquer, même après leur stabilisation résidentielle (Rosengard et al. 2001). Une revue du logement avec soutien trouve que la satisfaction dans le logement partagé croît avec le contrôle qu'exerce le jeune sur le choix de nouveaux locataires, mais qu'il y a peu de recherches quant au niveau de choix qui devrait être offert (Novac et Quance 1998).

4. Les projets exemplaires

Les projets présentés offrent un éventail de services et d'approches, d'aide au logement avec soutien de services qui intègrent plusieurs volets. L'approche foyer est présenté sous deux angles, le premier est le projet en voie de réalisation de Common Ground qui sera le premier projet comme tel aux États Unis, tandis que le deuxième présente l'approche foyer telle que développée en Angleterre par le Foyer Federation.

Trois des projets présentés n'ont pas de services résidentiels; Safe in the City vise uniquement la prévention tandis que L'Espace de Socialisation et le Point de Repère n'offrent que des services de soutien et d'accompagnement. Les quatre prochains projets offrent des services d'une façon unique ou, dans le cas de Green Chimneys, à une population spécifique, tandis que les projets qui suivent offrent une gamme de services et de résidences. Le dernier projet décrit est plutôt une fédération, incluse parce que le mouvement foyer prend de plus en plus d'importance et suscite beaucoup d'intérêt.

L'information présentée provient de trois sources : des entrevues avec des gestionnaires ou directeurs des projets, de l'information tirée des sites web et des rapports lorsqu'il sont disponibles (voir bibliographie).

4.1 Safe in the City, Londres, Angleterre

Clientèle cible :

- Jeunes à risque entre 12 et 18 ans (avec une attention particulière pour ceux entre 14 et 18 ans, l'âge où beaucoup subissent d'énormes pressions venant de l'école, de la famille et des amis, qui peuvent précipiter un départ précoce de la famille)

Services offerts :

- Informations et conseils
- Soutien individuel
- Développement personnel
- Formation et employabilité
- Soutien aux familles
- Travail dans les écoles

Nombre de jeunes accueillis

- Depuis ses débuts, on estime que Safe in the City a travaillé avec 9 000 jeunes

Description :

Mise sur pied par le Peabody Trust et Centrepoint en 1998, Safe in the City, organisme caritatif indépendant, est axé sur la prévention de l'itinérance des jeunes dans huit quartiers de Londres. Une étude entreprise au début du projet a comparé deux groupes de jeunes issus de quartiers défavorisés dont un groupe sans abri et l'autre qui ne l'était pas. L'étude a trouvé que les jeunes sans abri avaient en commun des problèmes de pauvreté, une instabilité et un stress familial ainsi que l'exclusion scolaire. L'étude conclut que la prévention n'est pas simplement une question d'habitation mais plutôt de structures de soutien pour jeunes et de problèmes auxquels sont confrontés ces jeunes à la maison, à l'école et dans le monde en général (Safe in the City, 1999).

L'approche est décrite comme une « boîte à outils » utilisée en collaboration avec plus de 30 autres organismes et agences. Safe in the City travaille en partenariat avec des agences dans chacun des huit quartiers, dont la coordination est assurée par un des partenaires. Ce sont ces partenaires coordinateurs qui évaluent les jeunes et leur proposent les services offerts. Les jeunes peuvent être envoyés par leurs écoles, des travailleurs sociaux, ou viennent de leur propre gré. Tous les quartiers ont trois genres de programmes visant les aspects significatifs de la vie des jeunes et ceux qui sont le plus susceptibles de faire en sorte qu'un jeune se trouve sans abri : les relations avec la famille, le développement personnel, la formation et l'employabilité.

Le soutien aux familles vise à renforcer les liens familiaux, à développer des capacités de communication et de négociation ainsi qu'une meilleure gestion des conflits. L'objectif

est d'assurer que le jeune peut rester en sécurité dans sa famille, tout en reconnaissant que parfois ceci n'est pas possible. Dans ces cas, généralement quand le jeune a 16 ans, on l'aide à déménager dans un lieu sûr tout en gardant des liens avec la famille, les amis et la communauté où il veut vivre.

Les programmes de développement personnel comprennent un suivi individuel, des sessions de groupe et l'initiation aux habiletés de vie. L'objectif est de bâtir l'estime de soi, la confiance et la communication. Souvent ce sont des jeunes qui ont quitté leurs familles avant qu'ils soient prêts à vivre d'une façon autonome; ils sont souvent isolés, seuls, et ont des arrérages de loyer. D'une façon concrète, le programme donne une formation concernant la vie quotidienne (exemple : la préparation de budgets, le paiement de comptes), les renseigne quant à leurs droits et les met en lien avec d'autres sources de soutien.

Des programmes d'employabilité et de formation sont basés sur un plan individualisé qui augmente le niveau de formation, encourage l'éducation et aide à la recherche d'emploi. Ce soutien peut inclure l'augmentation du niveau d'alphabétisation et de l'aptitude pour le calcul, un soutien à l'école et l'accès à des études postsecondaires.

Dans chaque quartier, la porte d'entrée ou moyen d'intervention varie. Ainsi dans un quartier, l'intervention familiale passe par les écoles, et on trouve que le lien entre la famille est important et peut influencer la fréquentation, la réussite et réduire l'isolation, l'exclusion scolaire et l'éclatement de la famille. Dans un autre quartier, par contre, l'agence qui prend le leadership intervient depuis longtemps dans les situations de crises familiales auprès des familles directement ou dans des centres communautaires.

Safe in the City est aussi une action-recherche. Une période de projet pilote a permis de diriger l'action mise en place; la prochaine étape prévoit examiner les causes de l'itinérance et identifier quels services sont les plus efficaces pour différents types de jeunes et dans quelles circonstances.

Unit 4 St George's Mews
45 Westminster Bridge Road
London
SE1 7JB
Tél : 44.20.7922.5710
www.safeinthecity.org.uk
Personne-ressource : Julie Fawcett
Directrice

4.2 Espace de socialisation (Association rues et cités), Montreuil, France

Clientèle cible :

- Jeunes exclus entre 16 et 25 ans

Services offerts :

- Accueil et élaboration de parcours individuel
- Ateliers – arts plastique, écriture, information, initiation aux nouvelles technologies, culture, sports, sécurité routière
- Chantiers éducatifs
- Actions et démarches santé, justice, etc.

Nombre de jeunes accueillis :

- En 2000, 127 jeunes
- L'Espace a travaillé avec 400 jeunes en 4 ans

Description :

L'Espace de socialisation a débuté à partir de l'Association Rues et Cités, un club de prévention avec des éducateurs de rue qui allaient dans les quartiers. On notait toutefois un manque de suivi social et, en 1997, un projet pour aider les jeunes en difficulté a été mis sur pied. C'est un projet de suivi global, un travail qui se fait en douceur, un travail respectueux, au rythme du jeune. Le parcours des jeunes dure en moyenne de 8 à 12 mois, selon les problématiques; toutefois, pour certains jeunes il s'est prolongé jusqu'à deux ans.

Les jeunes qui viennent ne sont pas intégrés aux réseaux sociaux locaux, tels que familles, quartiers, une exclusion sociale qui est liée à des difficultés comportementales ou à des historiques de déménagements, placements, handicaps. Parmi les difficultés, on compte l'illettrisme qui, avec les autres difficultés, les empêche de suivre une formation.

Un premier entretien permet au jeune de connaître les objectifs, le fonctionnement et les règles de vie et la personne en charge du suivi individuel. Les entretiens individuels, les observations… mènent au parcours à l'Espace. Pour certains, le bilan de santé est prioritaire, pour d'autres l'apprentissage de la langue est indispensable. (30 % des jeunes accueillis sont nés à l'étranger.) La TRE (Technique de recherche d'emploi), qui les aide à trouver un emploi, est abordée en fin de parcours.

Parmi les activités et les services offerts, on note : des ateliers d'art plastique qui encouragent le jeune à créer une œuvre; des ateliers d'écriture où le jeune peut produire un écrit sur son histoire personnelle; des ateliers en informatique et nouvelles technologies qui visent à faire le lien avec les autres ateliers d'expression. Des sports sont

aussi offerts ainsi qu'un programme de sécurité routière qui mène au passage de l'examen du permis de conduire. Deux chantiers éducatifs sont en place. Le premier chantier « court » se déroule sur 2 ou 3 jours et peut comprendre des travaux de débarras, déménagement, coupe de haies. Ce chantier est souvent la première expérience de travail dans des conditions réelles dans un contexte de travail partagé, qui demande une organisation du travail et permet aussi de gagner un peu d'argent. Ce chantier comprend aussi des séjours d'une semaine ailleurs (Provence, Alpes, etc.) qui permettent, pour certains, une première séparation de leurs familles (des filles surtout), de prendre une distance de leur communauté, des copains, etc., et de découvrir un autre rythme de vie. Les chantiers second-oeuvre sont des travaux de plus longe durée, par exemple, l'installation d'une salle de bain. Ces chantiers permettent au jeune d'apprendre des techniques, de s'engager sur une régularité et de s'investir dans un œuvre collective.

D'autres services incluent l'accès aux services juridiques, l'accès aux soins, l'éducation à la santé et, depuis mars 2000, un atelier de psychodrame et des entretiens individuels comme approche dans la prise en charge de la « souffrance psychique » des jeunes. Cette dernière innovation souligne l'approche de l'Espace. Selon le coordinateur, il est important de garder un aspect « expérimental et ouvert » et de ne pas devenir trop bureaucratique dans son approche.

Espace de Socialisation
24 bd. Paul Vaillant
93100 Montreuil, France
Tél : 1.13.41.2.02.81
Personne-ressource : Pascal Peiger
Coordinateur

4.3 Point de Repère, Lille, France

Clientèle cible :

- Jeunes en errance, en situation de précarité ou d'exclusion, sans domicile

Services offerts :

- Bar sans alcool
- Accompagnement individuel
- Permanence médico-sociale
- Suivi en prison

Nombre de jeunes accueillis :

en 1999
- 782 jeunes
- 465 ont bénéficié d'un accompagnement individuel
- 473 ont sollicité l'aide du médecin
- 778 consultations médicales
- 98 personnes ont participé au programme d'échange de seringues et 24 269 seringues ont été distribuées

Description :

Le Point de Repère a connu ses débuts en 1992 mais s'inscrit dans un projet global, commencé en 1985. Projet qui s'appuie énormément sur les liens et le partenariat avec d'autres services à Lille, le Point de Repère est situé dans un bâtiment dans le centre-ville, accueillant des jeunes de moins de 25 ans qui sont en rupture avec les services sociaux et en voie de marginalisation ou en délinquance. Les jeunes habitent des foyers d'hébergement d'urgence, des squats. L'objectif est avant tout d'établir un lien de confiance avec les jeunes. Les jeunes sont accueillis au bar sans alcool, et d'autres services, tels que des services d'urgence (une douche, une consultation médicale ou aide à la recherche d'hébergement) leur sont offerts. Pour les jeunes sans adresse, le Point de Repère leur offre aussi la domiciliation postale et administrative.

Les autres services comprennent un soutien socio-médical y compris une approche de réduction des risques pour jeunes toxicomanes, leur donnant la possibilité de se procurer du matériel propre (exemple petites cuillères stériles, compresses alcoolisées, etc.) et d'échanger ses seringues, et pour les prostitué(e)s, entre autres, à développer des pratiques sexuelles sans risques. Ayant observé un taux de récidive très fort parmi les jeunes s.d.f. qui se trouvaient en prison, un éducateur fait le lien avec ceux-ci et les aide à se préparer pour leur sortie.

Les jeunes ne s'y font jamais refuser l'accès; les règlements toutefois interdisent de fumer et d'utiliser la violence. Cinq éducateurs offrent un accompagnement pour les

jeunes quand ils sont prêts à le recevoir. Cet accompagnement peut comprendre l'accès à l'emploi et les services d'insertion professionnelle, l'hébergement à moyen terme, des soins médico-psychologiques et la mise en règle administrative (carte d'identité, papiers, montage des dossiers). L'objectif de cette démarche est que le jeune retrouve une place dans la société, un logement, un travail, de l'espoir. Beaucoup ont vécu un passé très lourd : 40 % viennent des foyers d'enfance, un autre 40 % de familles déstructurées, souvent des familles recomposées, tandis qu'un dernier 20 %, avec un passé moins déstructuré, ont des difficultés liées à l'économie, souvent avec un niveau de scolarité très bas.

Selon le directeur, il n'y a pas de recettes pour travailler avec les jeunes. Avant tout, c'est d'établir des relations humaines de confiance. Le soutien disponible n'est jamais imposé – y compris pour les toxicomanes ou les prostitué(e)s. Parmi les jeunes qui s'en sortent, très peu reviennent, semble-t-il : pour eux, c'est une époque dans leur vie, pas la plus heureuse, et les jeunes ne veulent pas la revivre.

Adresse : 9, place Saint-Hubert
59800 Lille, France
Tél : 33.3.20.15.91.20
http://www.abej-lille.com/
Personne-ressource : Patrick Le Stunff, directeur

4.4 Common Ground, Projet Foyer, New York USA

Clientèle cible :

- Personnes sans domicile fixe
- Projet Foyer vise les jeunes s.d.f. entre 18 et 22 ans

Services offerts :

- Chelsea Residence, en voie de rénovation, offrira un total de 207 logements, dont 167 destinés à une population composée de 50 % de travailleurs à faible revenu et de 50 % de personnes anciennement s.d.f. 40 places seront attribuées au projet foyer pour jeunes

Nombre de jeunes accueillis :

- Projet Foyer : 40 jeunes

Description :

En partenariat avec le Good Shepherd Services, la Corporation for Supportive Housing, le NYC Department of Housing Preservation and Development et le NYC Administration for Children Services, un programme de Foyer est en voie de développement (ouverture hiver 2003) visant une clientèle de jeunes s.d.f. ou à risque, et incluant des jeunes qui sortent de familles ou centres d'accueil. On se préoccupe de cette population, car elle est souvent mal préparée pour la vie indépendante. Il est prévu que plus de la moitié des jeunes viendront des centres ou familles d'accueil.

Suite à un voyage organisé par la Corporation for Supportive Housing en avril 2000, qui a permis aux partenaires de visiter des projets en Angleterre et en Irlande, le projet new-yorkais s'est défini. Il est prévu que la clientèle sera moitié hommes et moitié femmes, réparties sur des étages séparés. De plus, le modèle foyer est axé sur un groupe mixte de jeunes ayant des besoins minimes, moyens ou énormes, dont l'objectif est de s'entraider entre eux. Cet aspect du projet s'inspire de l'expérience d'autres foyers où l'on a trouvé qu'une trop grande concentration de jeunes ayant d'énormes besoins pouvait rendre le projet instable, tandis que les projets de groupes mixtes ont mieux réussi.

Le soutien et le suivi (*case management*) seront offerts sur place et des liens avec d'autres services externes sont prévus, y compris la formation, services de recherches d'emploi, formation en informatique, services de santé et santé mentale, et éventuellement de recherche de logement permanent. Chaque jeune aura un éducateur qui analysera ses forces, ses faiblesses et ses besoins, et fera le lien avec les services nécessaires, soit sur place ou à l'extérieur. De plus, l'éducateur aura à encourager la participation du jeune à la vie collective du foyer et aux activités communautaires. Le jeune aura à s'engager à respecter une entente l'obligeant à travailler ou à participer à un programme d'employabilité. Les jeunes auront aussi à assumer des responsabilités dans

l'immeuble, tels l'entretien, le nettoyage pour créer un sentiment d'appartenance communautaire et des habitudes de travail positives. Les jeunes pourront rester au foyer pour une période de deux ans.

Le projet occupera les cinq premiers étages de l'immeuble et fonctionnera d'une façon indépendante des 167 logements permanents. Les logements foyers seront composés d'unités individuelles et les logements partagés comprendront un maximum de quatre chambres à coucher, avec cuisine et salle de bain partagées. L'immeuble comprendra des espaces récréatifs, une cuisine et une salle à manger. Le soutien sera disponible sur place et des bureaux pour les services sociaux, des salles de classe et une salle de formation en informatique y sont prévus.

Common Ground Community
14 East 28th Street
New York, NY 10016
Tél. : (212) 471-0859
http://www.commonground.org/
Personne-ressource : Mara Blitzer
Directrice de projet principale

4.5 Scattered Site Housing, Glasgow, Écosse

Clientèle cible :

- personnes sans abri (on estime que chaque année, 6 500 personnes sont sans abri à Glasgow, dont 2 150 jeunes entre 16 et 24 ans)

Services offerts :

- une gamme de services résidentiels et de soutien pour personnes s.d.f.

Nombre de jeunes accueillis :

- La banque de logements sociaux à Glasgow comprend 90 000 logements, dont 610 meublés sont offerts sur une base temporaire.

Description :

Le premier point de chute pour les personnes sans abri à Glasgow est généralement le Hamish Allan Centre où une évaluation des besoins est entreprise, suivie d'un hébergement immédiat. Cet hébergement se fait souvent dans un des grands refuges à Glasgow, pouvant aller jusqu'à 250 lits. On conteste beaucoup la grandeur de ces refuges, et leur fermeture, qui prendra au moins cinq ans, est déjà enclenchée par le *Scottish Executive* depuis 2000. Le concept de logements meublés temporaires constitue une alternative aux refuges.

Glasgow est aux prises avec l'un des plus importants problèmes de jeunes sans abri en Grande Bretagne, dans un contexte de surplus d'habitations à loyer modique (HLM), soulignant que l'itinérance est suscitée par plus qu'un simple manque d'hébergement. Le projet à Glasgow offre des logements meublés pour une période indéfinie à des personnes sans abri. Certains logements sont disséminés tandis que d'autres sont à proximité l'un de l'autre afin d'offrir des services de base. L'approche de logements dispersés est, d'une part, une alternative aux grands refuges mais permet aussi à une personne seule de se loger en appartement sans avoir à débourser pour des meubles, éliminant un obstacle important pour les personnes s.d.f.

On offre un soutien à la vie autonome qui comprend aussi la gestion de la colère et la communication pour atténuer les tensions avec des voisins. Le soutien est donné par un travailleur social, mais en reconnaissance du besoin de créer des liens sociaux, des bénévoles accompagnent la personne à des activités sociales, qui deviennent une source de contact social informel. Toutefois les approches à Glasgow sont en voie d'expansion; elles sont considérées encore peu développées. Parmi le genre de services souhaités, il y a le soutien « flottant » ou *complete pathway* qui suit la personne tout au long de son cheminement vers un logement permanent (Social Work Services Inspectorate 2001).

Housing Services
Glasgow City Council
Hamish Allan Centre
180 Centre Street
Glasgow G5 8EE
Tél : 44.141.287.1890
Personne-ressource : David Leese
Chef du Homelessness Partnership

4.6 Green Chimneys, New York, USA

Clientèle cible :

- Jeunes s.d.f. de 12 à 21 ans
- Des projets résidentiels pour jeunes gais, lesbiennes, transsexuels et jeunes en questionnement d'orientation sexuelle.

Services offerts :

- À New York, Green Chimneys offre des services résidentiels, une école, et de la formation.
- De plus, dans les États de New York et du Connecticut, Green Chimneys offre des programmes de camp de jour, des services pour adultes handicapés, etc.

Nombre de jeunes accueillis :

Projets résidentiels pour jeunes gais, bisexuels ou trans-sexuels

- Gramercy Life Skills Residence offre 25 places à des jeunes hommes entre 16 et 21 ans.
- Le Supervised Independent Living Apartment Program (SLIP) offre 9 logements pour jeunes entre 18 et 21 ans : 17 hommes et 7 femmes.
- Triangle Tribe Apartments sont 3 logements de transition destinés à 10 jeunes entre 17 et 21 ans.
- Triangle Tribe Homes sont des foyers de groupes, un pour six jeunes entre 12 et 15 ans et un deuxième pour six jeunes avec des antécédents de placements multiples et d'hospitalisation psychiatrique

Description :

L'organisation Green Chimneys exerce ses activités dans l'État de New York depuis 1947; et durant les années 1980, elle a commencé à développer des programmes résidentiels destinés à de jeunes gais, lesbiennes, bisexuels, transsexuels et en questionnement d'orientation sexuelle et qui sont sans domicile fixe ou susceptibles de l'être. Beaucoup viennent de familles ou de centres d'accueils et le tiers, selon certains, sont rejetés par leurs familles à cause de leur orientation sexuelle. Les services offerts comprennent des projets résidentiels avec des niveaux de soutien variables – des foyers de groupe pour jeunes ayant un besoin de soutien important; des logements de transition qui leur donnent des outils tels que la formation, la recherche d'emploi ainsi qu'une préparation à la vie quotidienne et des logements supervisés permettant de vivre de façon autonome. Un soutien individuel est disponible pour ces jeunes ainsi que des services sociaux et une école. Celle-ci a été mise sur pied parce qu'on a jugé que beaucoup de jeunes n'étaient pas « appropriés » aux écoles traditionnelles en raison de leur orientation sexuelle. Le *Triangle Mentoring Program* est un programme qui met en rapport des adultes avec des jeunes, un à un, afin de leur donner un modèle positif. Ceux-ci se

rencontrent chaque semaine et établissent une relation de confiance, participent à des activités et aident au développement d'habitudes de vie quotidienne.

Les services offerts par Green Chimneys à ce sous-groupe ne sont pas très différents de ceux donnés à d'autres jeunes s.d.f. Selon Gerald Mallon, directeur, ces jeunes n'ont pas besoin de services différents des autres : ce qu'ils requièrent, c'est un « environnement sûr où ils peuvent être eux-mêmes : une bulle de sécurité ».

Gerald P. Mallon, DSW
Directeur exécutif associé
NYC Programs
Tél : (212) 491-5911
http://www.greenchimneys.org/

4.7 Habitat Alternatif Social, Marseille, France

Clientèle cible :

- jeunes exclus de moins de 25 ans

Services offerts :

- accompagnement socio-éducatif
- service d'appartements – bail glissant et soutien

Nombre de jeunes accueillis :

En 2000 :
- 72 résidents
- 45 admissions
- 24 sorties (soit 20 départs préparés)
- 192 refus d'admission (45 en raison d'absence de places vacantes, 147 en raison d'inadéquation entre les critères d'accueil et la personne)

Description :

Habitat Alternatif Social (H.A.S.) a connu ses débuts dans les années 1980, suite à une expérience de quelques années par la directrice du H.A.S. dans les quartiers nord de Marseille. Elle constate une population en mal de cohabitation au sein de familles, des problèmes socio-économiques et médico-psychologiques, ainsi qu'un nombre important de logements vacants dans le secteur d'intervention. Dès ses débuts, le H.A.S. a cherché non seulement à satisfaire les besoins d'urgence et à répondre aux besoins matériels, mais aussi à intervenir au niveau des besoins personnels (exemple : volonté de changement, désir de s'insérer, etc.). En partie, cette approche s'appuie sur un constat que « la prise en compte du seul symptôme – bien souvent désigné par un défaut (*sans* domicile, *sans* papiers, *sans* emploi, etc.) reviendrait à réduire l'autre à ce qui fait échec et rupture dans son parcours de vie. » (Habitat Alternatif Social, 2000)

Les services offerts sont axés sur trois éléments : l'élaboration d'un projet (exemple : s'informer de leurs droits, définir les objectifs); l'accompagnement social (fournir un appui logistique et financier, mettre la personne en rapport avec les partenaires sociaux tels les écoles, les administrations, apporter un soutien relationnel, médical et psychologique); l'hébergement et l'accès au logement (un hébergement dans un logement adapté, apporter une aide matérielle, faire accéder le bénéficiaire au statut de locataire au moyen du bail glissant). Au cœur de ce travail se dégagent les principes fondateurs : la confidentialité, l'accent sur le devenir, le travail basé sur les ressources personnelles et le travail en réseau.

Les services d'habitation débutent par une proposition de logement qui fait suite à un diagnostic socio-économique et psycho-relationnel pour s'assurer qu'il y a adéquation

entre les besoins et l'aide offerte, à une évaluation et à des entretiens : un procédé qui peut prendre quatre mois en moyenne. Durant cette période, on s'attend à des engagements de la part des personnes, soit des économies, soit l'accomplissement de démarches qui permettent de mesurer leur motivation à s'engager et, en même temps, de mieux ajuster la recherche de logement. Un contrat d'hébergement est signé qui, de fait, concrétise le projet de vie et propose un cadre structurant qui définit conjointement les modalités financières, matérielles et administratives de la prise en charge. Un contrat personnalisé d'accompagnement social (CPAS) est réalisé durant les premiers mois de l'accompagnement qui définit les objectifs poursuivis, leur mise en œuvre et l'évaluation des résultats des actions. Une fiche financière est montée qui permet un suivi et une planification budgétaire. Après quelque mois, en accord avec le bénéficiaire, le travailleur social et le directeur pédagogique, une évaluation du parcours global est entreprise. À ce moment, trois possibilités peuvent se présenter : maintien dans les lieux avec un amendement du CPAS dans les cas où le glissement de bail était prématuré (problèmes de santé, manque d'autonomie) et de nouveaux objectifs; réorientation du bénéficiaire dans les cas où les engagements ne sont pas respectés, une réorientation vers un service plus adapté et glissement de bail. Dans le cas où toutes les conditions sont réunies, le bénéficiaire devient locataire; s'ensuit une rencontre avec le bailleur et la signature d'un bail en présence d'un membre du H.A.S. C'est la conclusion la plus répandue chaque année pour 90 % des ménages accueillis.

Le parcours dure en moyenne un an, exceptionnellement 18 mois. Depuis ses débuts, le projet a aidé plus de 2 000 personnes. Généralement il ne subsiste aucun lien à la suite de cette aide; H.A.S. « n'est qu'une parenthèse, un tremplin pour le reste de leur vie ».

Habitat Alternatif Social
3, Rue d'Arcole
13006 Marseille
Tél : 33.4.96.10.12.00
Personne-ressource : Mme Monique Linossier
Directrice

4.8 Urban Peak, Denver, Colorado USA

Clientèle cible :

- Jeunes s.d.f entre 15 et 20 ans

Services offerts :

- Travail de rue
- Hébergement d'urgence
- Éducation et formation
- Soutien
- Clinique médicale
- Logement subventionné pour jeunes avec handicaps (y inclus problèmes de santé mentale, toxicomanie, sida et séropositivité)
- En partenariat, un programme de préparation à la vie autonome et un programme de transition avec logement

Nombre de jeunes accueillis :

En 2000 :
- Contact établi avec 5 059 jeunes dans le cadre du travail de rue
- 405 jeunes accueillis (hébergement d'urgence «40 lits» et autres services)
- 19 logements subventionnés destinés à des jeunes avec handicaps
- 17 logements « permanents »

Description :

Le projet a débuté en 1988 en tant que projet de rue et espace pour les jeunes (*drop-in centre*) et offre maintenant un continuum de services. Le travail de rue se fait à pied par des éducateurs, bénévoles et jeunes. Le but est d'établir des relations de confiance avec les jeunes et de les encourager à se rendre à Urban Peak. On offre de l'information sur le SIDA et des trousses pour les protéger. Le travail de rue donne un soutien aux jeunes qui auraient été « clients » de Urban Peak, de la nourriture, une intervention pointue en cas de crise et les envoie à d'autres services. On ne pousse pas le jeune à accepter des services; par exemple s'il n'est pas prêt à abandonner la drogue, on l'encourage à adopter des pratiques qui réduisent les risques : seringues propres, condoms.

L'hébergement d'urgence compte 40 lits – moitié garçons, moitié filles – et est situé en périphérie du centre-ville (à une dizaine de kilomètres du centre), constituant une importante étape pour le jeune qui décide de s'y rendre. En théorie, les jeunes peuvent rester dans l'hébergement d'urgence aussi longtemps qu'ils le veulent mais de manière informelle, on s'attend à ce qu'ils démontrent une volonté de s'en sortir; autrement ils doivent partir après une semaine ou deux. Les règles incluent des restrictions : pas d'alcool ou de drogues, pas de violence, abus, activités sexuelles ou de gang, pas d'insultes gaies, raciales ou religieuses. Les éducateurs offrent un soutien qui comprend

un suivi individuel, le counseling individuel ou en groupe et des liens à d'autres services. Pour les jeunes de moins de 15 ans, Urban Peak travaille en collaboration avec d'autres agences qui, ensemble, offrent 12 lits de plus à cette population.

En collaboration avec la Commission des écoles à Denver, Urban Peak a mis en place un programme d'éducation pour permettre aux jeunes de poursuivre leurs études secondaires et d'établir des liens avec les universités et les collèges locaux. En 2000, 29 jeunes ont reçu leur diplôme d'études secondaires. Parmi les ressources disponibles, on compte un centre d'informatique ainsi que des cours de préparation de budgets, développement de carrière, préparation de curriculum vitae et apprentissage de la vie quotidienne. Également, un fonds de plus de 100 000 $ est disponible pour ceux qui veulent poursuivre leurs études : à ce jour, 26 ont bénéficié de cette aide.

La Urban Peak Housing Corporation offre aux jeunes du logement permanent dans un immeuble de 17 logements. Quoique ces logements soient considérés permanents, on constate que le jeune y reste en général de 12 à 18 mois. Il n'y a pas de services sur place mais les éducateurs les visitent deux à trois fois par semaine. Il n'y a pas de programme fixe, et on donne au jeune jusqu'à six mois pour décider des prochaines étapes. On lui permet des erreurs et on l'aide à trouver des solutions de rechange si les projets ne se réalisent pas. De plus, on reconnaît que cette étape n'est pas facile. Beaucoup se trouvent seuls et isolés; on leur permet de revenir passer un certain nombre de nuits à l'hébergement d'urgence, et il y a des dîners communautaires mensuels. Toutefois, on encourage le jeune à se faire une place ailleurs, comme par exemple à l'école dans le but de « normaliser » sa situation autant que possible. Généralement, on trouve qu'au bout de 18 mois le jeune s'est fait d'autres amis et est prêt à passer à une autre étape, soit le logement. Cependant, il a le choix de rester aussi longtemps qu'il le veut.

La Urban Peak Housing Corporation gère aussi un immeuble de 19 logements indépendants, subventionnés, destinés à des jeunes avec handicaps, surtout ceux ayant des problèmes de santé mentale. Ce projet, qui se trouve à quelques kilomètres, a été conçu pour « normaliser » autant que possible la situation des jeunes. En collaboration avec d'autres agences à Denver, on offre aussi des logements de transition, un peu partout dans la ville, pour une période de 18 mois. Finalement, un nouveau projet résidentiel se planifie actuellement qui comprendrait 12 logements et qui serait destiné à des jeunes ayant besoin d'une aide plus poussée, particulièrement concernant la consommation de drogues. Toutefois, on trouve qu'il n'y a pas encore suffisamment d'options offertes aux jeunes; par exemple, le choix de vivre en communauté ou dans un modèle de *co-housing*. Ces options ne sont pas disponibles.

Urban Peak
1630 S. Acoma St.
Denver, CO 80223
Tél. (303) 777-9198
Personne-ressource : Jerene Petersen
Directrice exécutive associée
http://www.urbanpeak.org/

4.9 Bridge over Troubled Waters, Boston, Mass. USA

Clientèle cible :

- Jeunes fugueurs et s.d.f.

Services offerts :

- Travail de rue
- Clinique médicale mobile
- Programme de jour de transition pour jeunes adultes
- Soutien
- Programmes éducatifs et de formation
- Programme résidentiel de transition
- Services pour jeunes fugueurs 24 h sur 24

Nombre de jeunes accueillis :

En 2001
- Clients ayant bénéficié de services : 2 370
- Contacts de rue (court terme et en profondeur) : 12 248
- Visites à la clinique mobile : visites médicales 1 872, visites non médicales 8 644
- Appels d'urgence : 25 496
- Programme de jour de transition : 136 clients
- Logement pour parents monoparentaux : 13
- Logement de transition : 28
- Logements coopératifs : 15

Description :

Une agence qui a débuté il y a trente ans, par un travail de rue et la clinique médicale mobile. Entre quatorze heures et vingt heures, les travailleurs de rue vont aux endroits où se tiennent les jeunes et essayent d'établir des relations de confiance. La clinique médicale mobile, la plus ancienne clinique pour jeunes à Boston et la première du genre au pays, offre des services de première ligne et peut diriger les jeunes vers la clinique médicale de Bridge. On offre là des examens médicaux complets, ainsi que des tests pour le dépistage du SIDA, du soutien et de l'information, le tout dans le but de réduire ou de prévenir des comportements à risque.

Un service de transition de jour est offert comme alternative à l'hébergement pour adultes. Les jeunes de 18 à 24 ans peuvent prendre là le petit déjeuner et le dîner et aussi participer à des activités récréatives ou de formation. Ces activités donnent aux éducateurs l'opportunité de créer des liens de confiance. Par la suite, le jeune est dirigé vers des services à long terme, tels que le counseling, l'éducation et le logement. Le but des services de counseling est d'amener le jeune à se passer de la vie de rue et de refuges.

On l'aide à avoir une estime de soi et à trouver des façons de surmonter ses difficultés. En 2001, une cinquantaine de jeunes ont quitté le refuge pour habiter un logement et 11 sont déménagés dans des logements de transition de Bridge.

D'autres services comprennent un programme d'éducation et de pré-employabilité destiné aux jeunes entre 16 et 24 ans. En 2001, 85 jeunes n'ayant jamais travaillé se sont trouvés un emploi. L'approche est individualisée et prend en considération que les jeunes ont tous été des décrocheurs dans le passé. En 2001, 39 jeunes ont reçu leur diplôme d'études secondaires; de ce nombre, 25 ont poursuivi leurs études ou leur formation. On offre aux jeunes fugueurs un service disponible 24 h sur 24, 7 jours par semaine, qui comprend intervention avec la famille, médiation et hébergement d'urgence. On répond à plus de 400 jeunes chaque année, et en 2001, 40 jeunes ont repris contact avec leurs familles.

Bridge n'offre pas un refuge comme tel. L'hébergement d'urgence se fait chez des bénévoles, offrant environ cinq places à des jeunes de moins de 18 ans. Bridge ne veut pas mettre sur pied un refuge en raison d'une conviction que les jeunes ne devraient pas s'habituer à vivre dans un refuge. Ainsi, des projets résidentiels transitionnels avec soutien sont offerts pour ceux qui bénéficient des services de Bridge, de même qu'un projet destiné aux parents monoparentaux doté en plus de services pour le jeune, d'un soutien en tant que parent, tels qu'une garderie et des cours sur l'art d'être parent. L'approche consiste avant tout à établir une relation de confiance avec les jeunes et d'utiliser autant que possible les services déjà offerts.

Bridge Over Troubled Waters
47 West Street
Boston, MA 02111
Tél: (617) 423-9575
Téléc.: (617) 482-5459
Personne-ressource : Virginia Price

http://www.bridgeovertroubledwater.org/

4.10 YouthCare Seattle, Washington, USA

Clientèle cible :

- Jeunes s.d.f. de 12 à 21 ans

Services offerts :

- Travail de rue
- Centre multiservices
- TREC (*Therapy, Recreation, Education and Community*) – un programme thérapeutique basé sur l'aventure
- Programmes résidentiels : Le programme destinés aux adolescents entre 12 et 17 ans, et deux programmes destinés aux jeunes de 18 à 21 ans.

Nombre de jeunes accueillis :

En 2001 :
- 300 jeunes ont fait l'objet d'un suivi individuel
- 630 ont utilisé la banque alimentaire et vestimentaire
- 220 étudiaient à l'école

Projets résidentiels : 40 lits pour des jeunes entre 12 et 17 ans (3 maisons); 30 places réservées à des jeunes entre 18 et 21 ans, réparties entre trois projets de transition; 16 places (2 logements) avec soutien pour jeunes de 18 à 21 ans

Description :

Mis sur pied en 1974 avec le travail de rue, YouthCare s'est doté par la suite d'un centre offrant des services; il assure maintenant une gamme de services à des jeunes s.d.f. Le travail de rue, entrepris par des jeunes ayant reçu une formation et par des professionnels, propose une écoute, de l'information et du transport pour les jeunes. Pour joindre autant de jeunes que possible, l'équipe va dans les parcs, les immeubles abandonnés, aux arrêts d'autobus et sous les voies rapides, là où se tiennent les jeunes. Le but de cette première étape est d'établir des liens de confiance et d'aider le jeune à faire le prochain pas – que ce soit de sortir de la rue ou d'accepter une couverture, des bas secs, ou un sandwich. Souvent le jeune garde ses distances de l'équipe, mais avec le temps et le fait que l'équipe est là chaque nuit, on s'aperçoit que le jeune commence à lui faire confiance.

La prochaine étape est le Orion Center, un centre multiservices destiné aux jeunes de 12 à 21 ans, proposant un suivi individuel, une école, de la nourriture et des vêtements. De plus, il y a des services limités à des jeunes entre 22 et 24 ans. La priorité est de répondre aux besoins immédiats – une douche, un repas et « ask questions later ». Un refuge est disponible, mais avec peu de places (6 pour les filles et 6 pour les garçons – on prévoit un accroissement à 20 places au total) et une limite d'un mois de séjour. Parmi les services offerts, on compte TREC, un programme d'activités à quatre volets : des sorties de 1 à 4 heures tels que voyages à bicyclette, varappe ou escalade intérieure; des sorties d'un jour

pour faire de l'équitation, de longues promenades à pied; des sorties de 24 heures qui peuvent inclure du camping, des voyages en kayak ou à voile; et des projets communautaires, y compris planter des arbres ou le tutorat d'enfants au primaire. À YouthCare, on encourage tous les jeunes à participer au programme TREC, qui leur donne des occasions d'établir des relations avec des adultes « sains » et leur inculque certaines habiletés. Dans les premiers trois mois de 2001, il y a eu 60 activités TREC auxquelles ont participé 331 jeunes.

Adolescent Living offre des services résidentiels à 40 jeunes entre 12 et 17 ans dans trois foyers de groupe. Les jeunes viennent de familles d'accueil, d'autres services, d'Orion Centre ou directement de la rue. On offre au jeune un soutien individuel, des activités récréatives ainsi que l'occasion de développer des habiletés sociales par l'entremise de réunions de groupe hebdomadaires. Le travail individuel vise à aider le jeune à se donner des objectifs de vie, de prendre en main ses problèmes ou ses besoins, tels que l'abus de drogues ou d'alcool, l'emploi ou l'éducation.

Le programme *Transitional Living* offre aux jeunes de 18 à 21 ans un soutien 24 h sur 24 dans trois projets distincts. Les 30 places disponibles comprennent un projet de 8 places réservées aux minorités sexuelles. Les jeunes doivent commencer à occuper 40 heures par semaine d'une façon productive, soit à l'école, à l'emploi ou à des activités récréatives et s'engager à participer aux réunions de groupe hebdomadaires. De plus, ils doivent verser 30 % de leurs revenus mensuels pour payer les frais; 30 % de ce montant leur est attribué quand ils s'installent en appartement. Chacun se dote d'un plan d'action avec un éducateur qui comprend des objectifs progressifs, par exemple passant d'aller chercher un permis de conduire, de rester sobre, de prendre contact avec sa famille à faire une demande d'admission au collège ou de se trouver et de garder un emploi.

Independent Living s'adresse à ceux qui cherchent plus d'indépendance mais ne sont pas prêts à vivre seuls. Huit logements de deux chambres à coucher reçoivent 16 jeunes qui ont passé au moins six mois dans un projet résidentiel de transition, sont sobres depuis au moins trois mois (et continuent leur plan de traitement), ont un diplôme du secondaire, ont démontré la capacité de vivre de façon autonome et ont un emploi ou participent régulièrement à un cours de formation. Ils bénéficient d'un suivi individuel. On s'attend à ce que le jeune verse 30 % de son revenu mensuel pour payer les frais (jusqu'à un maximum de 290 $).

YouthCare, à l'encontre de beaucoup d'autres projets, a les moyens d'entreprendre des recherches et des consultations. Ainsi, suite aux évaluations entreprises, les programmes et services sont modifiés et offerts à d'autres agences, y compris au niveau international.

YouthCare
500 NE 54th Street, Suite 100

Seattle, WA 98105-3142
Tél: (206) 694-4500
Téléc. : (206) 694-4509
Personne-ressource : Sharon Poch
Directrice – Assurance de la qualité et recherche
http://www.youthcare.org/

4.11 Centrepoint, Londres, Angleterre

Clientèle cible :

- jeunes sans domicile fixe, exclus et à risque

Services offerts :

- Services résidentiels : refuge, hébergement à moyen et à long terme ainsi que projets de foyers et projets répondant à des besoins spéciaux (jeunes mères, graves problèmes émotionnels et psychologiques)
- réseau d'agences œuvrant avec jeunes s.d.f. dans les régions rurales
- éducation et prévention
- formation
- soutien « flottant »

Nombre de jeunes accueillis :

Entre avril 2000 et mars 2001 (12 mois) dans 15 projets :
- 1 026 jeunes ont été dirigés vers ce centre
- 758 ont été admis
- en 30 ans, environ 60 000

Description :

Tout a débuté durant l'hiver de 1969, quand un sous-sol d'église a reçu des jeunes pour la nuit; Centrepoint doit son nom à une tour érigée durant cette période à Londres qui a été volontairement laissée vacante pendant des années plutôt que de l'utiliser comme bureaux ou logements, grâce au régime fiscal qui rendait cette stratégie plus économique à l'égard des promoteurs. Centrepoint vise à s'assurer qu'aucun jeune soit à risque parce qu'il n'a pas d'endroit sécuritaire où il peut demeurer.

Une gamme de services résidentiels est offerte, passant d'un refuge de nuit pour dix personnes (six hommes et quatre femmes) y compris le souper et le petit déjeuner à l'accompagnement à des rendez-vous, s'il y a lieu. Un hébergement à moyen terme est disponible pour des jeunes entre 16 et 21 ans pour une période d'un mois à six semaines. Le projet, débuté en 1989, vise la prévention de l'itinérance chronique et offre des services de médiation familiale, de formation et de soutien. Deux autres projets offrent un hébergement jusqu'à six mois à 26 jeunes, qui normalement s'installent dans un logement indépendant après le séjour, et aussi à 36 jeunes avec soutien plus intense. Le deuxième projet s'adresse surtout à ceux qui sont sans abri depuis une certaine période et qui ont de multiples problèmes, par exemple de santé mentale ou toxicomanie, en conséquence de leur période sans abri. Le soutien comprend une évaluation, l'élaboration d'un plan qui mène habituellement à l'occupation d'un logement indépendant ou avec soutien, une formation, un traitement de désintoxication et une aide à l'employabilité.

Centrepoint a dix projets résidentiels à long terme incluant 69 appartements avec un soutien individualisé, une formation visant l'autonomie et un centre de formation sur place. Un deuxième projet destiné à 18 jeunes femmes offre un soutien léger tandis qu'un projet pour 18 jeunes s'adresse à ceux qui viennent de foyers et familles d'accueil, les aidant pendant 18 mois à devenir autonomes. Ce dernier projet propose des logements partagés, parallèlement au projet destiné à la prochaine étape car ces jeunes, qui ont très peu de liens familiaux ou amicaux, ont besoin des relations créées dans le cadre du projet. Un projet plus récent (février 2000) offre une occasion à six jeunes de mettre en pratique leurs nouvelles habilités de vie à la suite du soutien intense qu'ils auraient reçu dans une étape précédente. Centrepoint gère deux foyers, un de 88 places et un deuxième de 44 places. Pour habiter dans l'un de ces deux projets, le jeune doit s'engager à conserver un emploi, à poursuivre sa formation ou ses études. Trois autres projets s'adressent à des clientèles plus spécialisées; un premier de 17 places a une proportion (autour de 30 %) de jeunes sortis de prison; un deuxième projet donne un soutien à 12 résidents ayant vécu des expériences familiales traumatisantes sur le plan émotionnel ou présentant des problèmes de santé mentale; le troisième est un projet de soutien pour jeunes mères qui peut continuer après leur séjour d'un maximum d'un an. Un dernier projet offre du logement indépendant sans soutien sur place pour ceux qui sont à l'école, en formation ou travaillent; un soutien individualisé leur est disponible au besoin.

Un soutien « flottant » est disponible pour les jeunes qui ont été dans des foyers ou des familles d'accueil afin de les aider à la transition. Une période de six mois de transition est prévue par les services sociaux et Centrepoint leur donne le soutien nécessaire en partenariat avec d'autres services. À la fin de cette période, quand le jeune a démontré sa capacité de vivre seul, un bail permanent est signé pour le logement qu'il occupe.

Le programme *Space,* offert à deux projets résidentiels, vise la prise en charge par le jeune de sa vie et se fait sous trois volets. La première étape, entreprise en partenariat avec d'autres agences, offre des activités récréatives et sociales, tels que des ateliers de musique, photo et art ainsi que le football et la natation. Les activités sont non seulement intéressantes pour les jeunes mais sont une façon de faciliter les relations entre jeune et éducateur, menant le jeune à s'engager dans d'autres projets. Le deuxième volet se concentre sur l'acquisition d'habilités de base telles que l'alphabétisation et l'habileté arithmétique qui se font d'une façon individualisée. Le troisième volet est un travail de groupe intense qui cherche à donner les habilités de vie menant à l'autonomie et qui comprend un service d'employabilité. Centrepoint espère pouvoir agrandir Space et l'offrir pour l'ensemble des résidents.

La prévention est une des activités de Centrepoint. Ils travaillent dans deux quartiers de Londres, identifiés comme étant à haut risque de création de jeunes sans abri. Le travail se fait par des jeunes dans les écoles, pour aider d'autres jeunes à prévoir et planifier leur départ de la maison, et dans des foyers, pour prévenir que ces jeunes, qui ont déjà connu l'itinérance, ne retombent sans abri de nouveau.

Depuis 1989, Centrepoint est appelé à jouer un rôle national et a mis sur pied une équipe pour augmenter la capacité des agences à favoriser la sensibilisation aux problèmes et

aux solutions pour les jeunes sans abri à l'échelle du pays. Un souci particulier est apporté à la situation dans les régions rurales. Le travail de Centrepoint a démontré que l'itinérance existe dans ces régions, mais qu'elle est plus cachée et non reconnue. Les services sont difficilement accessibles ou inexistants, rendus plus pénibles par des problèmes de transport, un manque de logement abordable et moins d'opportunités d'emploi et de formation. Les jeunes se déplacent alors vers les centres, perdant ainsi d'importants liens sociaux et familiaux.

Centrepoint
Neil House
7 Whitechapel Road
London E1 1DU
Tél : 44.20. 7426.5300
Personne-ressource : Kate Folkard
Directrice – Politiques et recherches
http://www.centrepoint.org.uk/

4.12 The Foyer Federation, Grande Bretagne

Clientèle cible :

- jeunes entre 16 et 25 ans

Services offerts :

- services résidentiels avec un soutien à la formation, à l'emploi et à l'éducation

Nombre de jeunes accueillis :

- actuellement 115 foyers en Grande Bretagne avec environ 5 000 places

Description :

Le mouvement foyer a connu ses origines en Franc, après la Deuxième Guerre mondiale. En réponse à une importante pénurie de logements, le foyer répondait aux besoins des jeunes travailleurs, des étudiants et de ceux qui se trouvaient sans abri involontairement. En Grande-Bretagne, tout en reconnaissant que les étudiants avaient d'autres façons de se loger, le foyer a été conçu en fonction des besoins des jeunes travailleurs cherchant des logements abordables. Le premier foyer a ouvert ses portes en 1992, et on a vite trouvé qu'en Grande Bretagne, les besoins des jeunes sans abri et ceux sans emploi étaient accaparants; répondre à ces besoins est vite devenu une priorité. Les jeunes travailleurs sont maintenant une minorité, et ainsi, il a fallu redéfinir l'idée d'une communauté « équilibrée », un des attributs fondamentaux du foyer. L'équilibre dont on parle maintenant se situe à l'échelle du soutien dont ont besoin les jeunes. Les gestionnaires de projet recherchent un équilibre entre ceux qui ont besoin d'un soutien intense et ceux qui sont aux études, en formation et à la recherche d'emploi, pour permettre ainsi de mieux intégrer les jeunes dans le besoin, promouvoir la tolérance et l'appréciation des différences et éviter la création d'un ghetto ou même d'un fossé «environnemental ».

Il y a variation significative entre foyers : au plan de la grandeur, des objectifs poursuivis, des partenariats et des services offerts sur place (exemple, garderie, coopérative alimentaire, studio de son). Toutefois, la Fédération est en train de développer une approche commune à l'initiation aux habiletés de vie. Dans certaines régions, surtout les régions rurales, contrairement à beaucoup de projets où tous les services et installations sont sur place, un modèle de petits projets liés ensemble et se dotant de services en commun se développe. Ce modèle a l'avantage de permettre un développement graduel et d'offrir une variété de services résidentiels. De plus, les services peuvent être offerts à l'ensemble des jeunes, pas seulement aux résidents du foyer.

L'approche pédagogique peut être graduelle, commençant avec un cours d'un jour ou avec des activités particulièrement attrayantes pour le jeune : production d'une émission de radio ou cours de conduite d'auto. Un des éléments qui a évolué dans les foyers est l'intégration au travail. De plus en plus, on vise non seulement à ce que le jeune ait un

emploi mais à lui faire prendre conscience de ses possibilités et de ses aspirations et à l'aider à les réaliser. L'analyse des lacunes et l'identification du parcours à suivre sont les prochaines étapes, qui signifient souvent la poursuite de cours et d'études postsecondaires. Cette approche entre en conflit avec les politiques gouvernementales qui cherchent l'insertion du jeune dans un travail aussitôt que possible; une politique qui, semble-t-il ne garantit pas une insertion durable.

Les services offerts, surtout le soutien à l'emploi et à la formation, continuent après que la personne quitte le foyer. La transition est planifiée et le jeune reçoit un soutien pendant son déménagement et son installation ainsi que des visites d'éducateurs par la suite.

Parmi les prochaines voies d'évolution du système des foyers, on considère la création de « pré-foyers » pour les jeunes sortant de familles ou foyers d'accueil qui ne seraient pas encore prêts à vivre de façon autonome dans un foyer; également l'offre de services disponibles dans les foyers à une population élargie et une meilleure évaluation du suivi auprès des jeunes lorsqu'ils quittent les foyers afin de mieux saisir les répercussions à long terme.

The Foyer Federation
Humatt House
146-148 Clerkenwell Road
London
EC1R 5DG
Tel: 020 7833 8616
Personne-ressource : Carol Hayman
Directrice
http://www.foyer.net/

5. Conclusion

La description des projets exemplaires permet de dégager certains éléments communs et qui seraient peut-être essentiels à la réussite auprès des jeunes sans abri.

- Le projet doit être centré sur le jeune et ses besoins. Les projets démontrent qu'on ne devrait pas les forcer à entreprendre des démarches, que ce soit l'arrêt de consommation de drogues ou un terme à la vie de rue, si le jeune n'est pas prêt. Dans beaucoup de cas, ceci implique qu'on donne au jeune les moyens pour minimiser les méfaits; des seringues propres, des condoms ou simplement de l'information.

- Le jeune doit montrer son désir de prendre sa situation en main, ce qui peut se manifester aussi simplement que prendre l'autobus pour se rendre à un refuge. De plus, ces démarches font partie d'une définition de succès qui fait place à de petites victoires et augmente l'estime de soi et la confiance, essentiels pour permettre aux jeunes de passer d'une étape à l'autre.

- Des moyens pour joindre les jeunes doivent être mis en place à tous les niveaux afin de les amener à la prochaine étape, que ce soit l'offre de sandwiches ou de vêtements dans le cadre du travail de rue ou des cours d'un jour ou d'intérêt particulier pour les mener à considérer la formation et l'éducation.

- Une relation de confiance est essentielle.

- L'approche individualisée est préconisée avec une gamme de services ou liens avec de tels services pour aider le jeune.

- Les projets doivent offrir plus qu'un abri; une approche holistique qui intègre un soutien à la personne, une réponse à des problèmes spécifiques tels que la toxicomanie et des moyens pour la prise en charge à long terme, comme la formation et l'éducation.

- Des étapes bien définies avec un processus conjoint d'évaluation, comme dans le cas du HAS en France, avec des pistes de solution et d'ajustement au besoin.

- Dans bien des projets, le sans-abrisme du jeune ne constitue qu'une étape dans sa vie, une étape difficile, mais transitoire. Ainsi le service qu'on offre est perçu comme un tremplin à la vie du jeune et le projet est conçu de façon telle que l'insertion dans le quartier, dans l'emploi ou dans l'éducation fait partie du projet. Cette approche semble être surtout développée en France de pair avec une des politiques qui misent principalement sur une « réinsertion » des personnes exclues.

- De plus, l'insertion dans les quartiers, qui met le jeune en relation avec des services ou des activités disponibles par exemple, est un des moyens pour pallier à l'une des difficultés dont se préoccupent beaucoup de projets – la solitude et l'isolation des jeunes dès qu'ils auraient terminé leur parcours et vivent de façon autonome.

- Beaucoup de projets comportent un élément de médiation avec la famille, même si le jeune n'y retourne pas beaucoup, reconnaissent que ces liens sont importants et peuvent parfois assurer un peu de soutien. Safe in the City, le seul projet de prévention identifié, reconnaît les familles comme un des trois axes principaux de leur travail.

- L'utilisation des services existants, souvent en partenariat, est un des éléments que beaucoup de projets ont en commun. Les projets français ainsi que Safe in the City à Londres s'appuient fortement sur les autres services disponibles. Ceci fait l'objet de critiques à l'égard de certains projets foyers qui auraient mis en place des services sans évaluation de ce qui s'offrait déjà, dédoublant ainsi les ressources (DETR 2000).

- La taille du projet ne ressort pas comme un facteur en soi, mais les projets en général semblent chercher à se limiter quant au nombre de jeunes accueillis à un endroit. Ainsi, des projets comme Centrepoint à Londres se dispersent et décentralisent leurs services. À l'autre extrême, les refuges de Glasgow démontrent que les grands projets ne sont plus désirables. Dans le cas des foyers, une évaluation révéla que certains, qui étaient trop grands, avait des problèmes de gestion et de violence, de vandalisme et de drogue, et étaient souvent très « institutionnels » (DETR 2000).

- Quoique les causes du sans-abrisme des jeunes soient connues, il y a peu de projets de prévention. Safe in the City est un des seuls identifiés et mérite sans doute plus de suivi.

Plusieurs questions subsistent toutefois. Dans beaucoup de recherches ou d'études sur les personnes sans abri et les services offerts, il y en a peu qui effectuent un suivi – où est la personne un an ou deux après? Est-ce qu'elle est sans abri de nouveau ou s'est prise en main? – Le fait que les gens sont mobiles – déménagent et laissent aucune information sur eux est l'une des raisons. D'autre part, les agences qui font le travail ont rarement les moyens d'entreprendre des recherches. Ainsi, il est difficile de savoir quelles interventions sont vraiment efficaces et donnent de bons résultats. Peu de projets ont les moyens d'entreprendre des évaluations et les outils pour effectuer le suivi ne sont pas au point, compte tenu que les jeunes constitue une population plutôt mobile. Il demeure ainsi que la définition de projet exemplaire reste toujours subjective et s'appuie sur la perception des experts plutôt que sur des données.

Sur un autre plan, les projets soulèvent la question des étapes nécessaires au parcours résidentiel. Par exemple, Bridge over Trouble Waters à Boston n'offre pas de refuge tandis que Glasgow cherche des solutions de rechange à cette forme d'habitation. Le bail glissant, qui donne au jeune la possibilité d'un logement permanent dès le début sans avoir à franchir des étapes résidentielles, chacune demandant au jeune de déménager à nouveau, et qui « glisse » le bail au jeune dès qu'il a franchi des étapes définies, semble réussi . De plus, cette approche «normalise » la situation du jeune et lui permet de s'installer et de créer des liens dans son quartier, tôt dans le processus.

6. Bibliographie

Aldridge, Robert. 1996. *Youth Homelessness* National Report 1996: UK FEANTSA, Brussels.

Aldridge, Robert. 1997 *Meeting the needs of homeless people with multiple problems* National Report 1997: UK FEANTSA, Brussels

Aldridge, Robert. 1998. « Youth homelessness in the UK – confusion and contractions set young people on the road to failure » Avramov 1998 *Youth Homelessness in the European Union* FEANTSA Transnational Report 1997, Brussels.

Australia Department of Family and Community Services. 1998. *Putting Families in the Picture. Early Intervention into Youth Homelessness*. Report of the Prime Ministerial Youth Homeless Task Force

Avramov, Dragana (ed.) 1998 *Youth Homelessness in the European Union* FEANTSA Transnational Report 1997, Brussels

Avramov, Dragana (ed.) 1999. *Coping with Homelessness: Issues to be Tackled and Best Practises in Europe.* Aldershot, Hants, England:Ashgate Publishing

Baum, Alice S. et Donald Burnes. 1993. *A Nation in Denial The Truth About Homelessness*. Boulder: Westview Press

Beavis, Mary Ann et Nancy Klos 1997 *Protocole relatif à la collecte de pratiques exemplaires concernant les sans-abri*, Ottawa: SCHL

Beavis, Mary Ann, Nancy Clos, Tom Carter et Christian Douchant. 1997 *Étude documentaire : les autochtones sans abri.* Ottawa: Ottawa: SCHL

Begin, Patricia. 1996. *Les sans abri au Canada.* Bibliothèque du Parlement, Service de recherche, Ottawa

Bisson, Louise 1989 Les Maisons d'Hébergement pour jeunes : État de la situation Conseil permanent de la jeunesse, Gouvernement du Québec, Québec

Boulianne, Louise 1991 *Prévention de l'itinérance auprès des jeunes issus des centres de réadaptation pour jeunes en difficulté*, Conseil de la santé et des services sociaux de la région de Montréal métropolitain, Montréal

Burt, Martha et al. 1999. *Homelessness: Programs, and the People the Serve*. Interagency Council on the Homeless.

Burt, Martha R. 1997. "Causes of the Growth of Homelessness During the 1980s" in Culhane, Dennis P. and Steven P. Hornburg. (eds.) 1997. *Understanding Homelessness: New Policy and Research Perspectives*. Washington, DC: Fannie Mae Foundation.

Busch-Geertsema, Volker 2000 *When Homeless People are Allowed to Decide by Themselves. Rehousing Homeless People in Germany* Gesellschaft Für Innovative Sozialforschung Und Sozialplanung (GISS) E.V., Bremen, Germany, Contribution to Conference In Malmö, 16th November

Caputo, T. R. Weiler et K. Kelly. 1994. *Phase II of the Runaways and Street Youth Project: General Introduction and Overview*. Ottawa: Solicitor General Canada.

Cauce, Ana Mari et al. 2000 « The characteristics and mental health of homeless adolescents : Age and gender differences » *Journal of Emotional and Behavioral Disorders*, Vol 8 # 4, Winter

Charest, René et Jean Gagné 1997 « Le Nettoyage du Parc Berri » *Relations* janvier février 1997
Chicoine, Nathalie and Damaris Rose 1992 "Être Jeunes et se Loger" *Relations* Novembre

City of Calgary. 1998. *Count of Homeless Persons in Downtown Calgary*.

Conseil de l'Europe 1998 *Groupe d'Étude sur les Enfants de la Rue, Rapport Définitif*, Comité Directeur sur la Politique Sociale (CDPS), Strasbourg Http://eurochild.gla.ac.uk/francais/CoE/Reports

Conseil de l'Europe 1993 *Les Sans-logis, Rapport établi par le Groupe d'étude sur les sans-logis*, Les éditions du Conseil de l'Europe

Conseil National de l'Information Statistique (CNIS) 1996 *Pour une meilleure connaissance des sans-abri et de l'exclusion du logement*, Rapport final du groupe de travail sur les sans-abri, Paris, mars

Corporation for Supportive Housing 2001 *Supportive Housing For Youth*, document interne, New York

Corporation for Supportive Housing (n.d.) *The Connection Between Individuals with Foster Care Placement History and Shelter Utilisation as Adults*, Brouillon, New York

Crane, Phil et Jillian Brannock. 1996. *Homelessness among Young People in Australia: Early Intervention and Prevention.* Hobart: National Clearinghouse for Youth Studies

Daly, Gerald. 1996. *Homeless: Policies, Strategies and Lives on the Street*. New York: Routledge

Darke, Jane, Jean Conway et Christine Holman, Homes for Our Children, A Report from the National Housing Forum, London 1993

Davis, M. et Vernder Stoep, A. 1996 *The transition to adulthood among adolescents who have serious emotional disturbance*, Prepared for the National Resource Center on Homelessness and Mental Illness, Policy Research Associates., Inc., Delmar, NY

de Feijter, Henk et Hans Blok 1999 *Innovative Approaches in Housing the Homeless in the Netherlands*, National Report 1998, FEANTSA, Brussels

de Gouy, Anne. 1996 *Les Jeunes sans-abri en France* National Report 1996: France FEANTSA, Brussels

Department of the Environment, Transport and the Regions 2000*, Stepping Stones : An evaluation of foyers and other schemes serving the housing and labour market needs of young people*, Housing Research Summary, No 113, DETR website http://www.detr.gov.uk/housing/hrs/hrs113.htm

Eberle, Margaret, Deborah Kraus, David Hulchanski et Luba Serge. 2001. *A Profile, Policy Review and Analysis of Homelessness in BC*. Victoria: BC Ministry of Social Development and Economic Security. Victoria: BC Ministry of Social Development and Economic Security.

Edgar, Bill, Joe Doherty et Amy Mina-Coull, 1999. *Services for Homeless People: Innovation and Changes in the European Union*. FEANSTA. Bristol: The Policy Press

Edmonton Task Force on Homelessness. 1999. *A Call to* Action. Edmonton: City of Edmonton.

Fagnoni, Cynthia M. 1999*Foster Care, Challenges in Helping Youths Live Independently*, Testimony before the Subcommittee on Human Resources, Committee on Ways and Means, House of Representatives, US General Accounting Office website

Fallis, George et Alex Murray (eds.) 1990. *Housing the Homeless and the Poor: New Partnerships among the Private, Public and Third Sectors*. Toronto: University of Toronto Press

Farrell, Susan, Tim Aubry, Fran Klodawsky et Donna Pettey. 2000. *Describing the Homeless Population in Ottawa- Carleton – Fact Sheets of Selected Findings*. Centre for Research on Community Services.

Fitzgerald, Michael D 1995 « Homeless youths and the child welfare system: Implications for policy and service » *Child Welfare*, New York, Vol 74 # 3

Fitzpatrick, Suzanne 1998. « Hidden Homelessness amongst Young People » *Youth Policy*, 1998, 59, spring, 8-22

Fitzpatrick, Suzanne 1998 « Homelessness in the European Union » in Kleinman, Mark, Walter Matznetter et Mark Stphens (eds) 1998 *European Integration and Housing Policy* The Royal Institution of Chartered Surveyors and Routledge, London & New York

Fitzpatrick, Suzanne, Peter Kemp et Susanne Klinker. 2000. *Single Homelessness: An Overview of Research in Britain. Findings*. Oxon: The Policy Press. Joseph Rowntree Foundation website

Fitzpatrick, Suzanne. 2000. *Young homeless p*eople. London: Macmillan Press.

Focus Consulting 1995 *Inventaire des initiatives et des programmes touchant les sans-abri* Ottawa: SCHL

Foisy, Collette 1999 *Le squeegeeing au centre-ville de Montréal, Perceptions et réalité*, Le Service des sports, des loisirs et du développement social de la Ville de Montréal et Spectre de Rue, Ville de Montréal

Fournier, Louise et al. 1998 *Dénombrement de la clientèle itinérante dans les centres d'hébergement, les soupes populaires et les centres de jour des villes de Montréal et de Québec 1996-97*. Santé Québec, 20 novembre.

Fournier, Louise et Céline Mercier, eds. 1996. *Sans Domicile Fixe, Au-delà du stéréotype* Montréal : Méridien

Greene, Jody M. et al. 1997 « Shelters and runaway and homeless youths: Capacity and occupancy » *Child Welfare*, Vol 76 # 4

Habitat Alternatif Social, 2000, *Projet Pédagogique*, Marseille

Hagan, John and Bill McCarthy. 1997. *Mean Streets: Youth Crime and Homelessness*. Cambridge, NW. Cambridge University Press.

Hatty, Suzanne E 1996 « The violence of displacement : The problematics of survival for homeless young women » *Violence against Women*, Vol 2 #4

Jarvis, Sara V., Lindsey, Elizabeth W., et Williams, Nancy R. (2001) « Helping Homeless Youth Help Themselves : Exploring the Roles of Professionals » *The Prevention Researcher*, Vol. 8 No. 3

Kãrkkãinen , Sirkka-Liisa. 1999 "Part 4: Services for Homeless People – Needs and Provisions - Conclusion and Policy Implications." Dans Avramov (ed.) 1999. *Coping with Homelessness: Issues to be Tackled and Best Practises in Europe*. Aldershot, Hants, England: Ashgate Publishing.

Kraus, Deborah, Margaret Eberle et Luba Serge 2001 *Environmental Scan on Youth Homelessness* CMHC, Ottawa

L'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture , Management of Social Transformations*, MOST Clearing House Successful Projects related to Poverty and Social Exclusion: What are Best Practices?* http://www.unesco.org/most/bphome.htm#1

L'UNESCO Best Practices In Poverty Research, *Crop/Most "Best Practices" Competition* http://www.unesco.org/most/bpcrop.htm

Lamontagne, Yves, Yvette Garceau-Durant, Suzanne Blais, Robert Élie avec la collaboration de Isabelle Lasvergnas 1987 *La Jeunesse Québécoise et le Phénomène des Sans-Abri* Presses de l'Université du Québec, Québec

Mallon, Gerald P 1998 « After care, then where? Outcomes of an independent living program » *Child Welfare*, Vol 77 # 1

Mayor's Homelessness Action Task Force. 1999. *Taking Responsibility for Homelessness: An Action Plan for Toronto.* Toronto: City of Toronto.

Metraux, Stephen et Culhane, Dennis P. « Family dynamics, housing, and recurring homelessness among women in New York City homeless shelters » *Journal of Family Issues*, Vol. 20, Issue 3

Miner, Maureen 1991 « The adjustment of long term homeless youth », *Australian Journal of Social Issues*, Vol 26 No 1

National Alliance to End Homelessness 2000 *A Plan: Not A Dream How to End Homelessness in Ten Years* Washington, http://www.endhomelessness.org/pub/tenyear/index.htm

National Alliance to End Homelessness 2001*Ending Homelessness : Making it happen in your community,* Washington http://www.endhomelessness.org/pol/index.htm

Northern Area Health Board 2000 *Report of the Forum on Youth Homelessness to improve and develop services to young people out of home in the Eastern Regional Health Authority area*, Dublin

Novac, Sylvia et Mary Ann Quance 1998 *Back to Community: An assessment of supportive housing in Toronto*, Background Reports for the Mayor's Homelessness Action Task Force Toronto

Novac, Sylvia, Joyce Brown, and Gloria Gallant. 1999. *Femmes en difficulté: une décennie de changements pour les femmes sans-abri à long terme*. Ottawa: SCHL

Novac, Sylvia, Luba Serge, Margaret Eberle et Joyce Brown *2002 Où se tourner? La situation des jeunes femmes sans abri au Canada* Ottawa : Condition féminine Canada

Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale 2000, *Rapport 2000*, La Documentation Française, Paris

Organismes ayant produit les pratiques exemplaires, coordoné par Luba Serge (1999) *Documentation des pratiques exemplaires d'intervention auprès des sans-abri*, Ottawa: SCHL

Parkhill, Paul (undated) *Vocationalizing the Homefront, Promising Practices in Place-Based Employment*, Corporation for Supportive Housing, CSH website

Poirier, Mario et al. 1999 *Relations et représentations interpersonnelles de jeunes adultes itinérants Au-delà de l acontrainte de la rupture, la contrainte des liens* GRIJA, Groupe de recherche sur l'itinérance des jeunes adultes, Montreal

Pollock, Sheryl 1998 « Strategies for Homeless Youth » *Taking Responsibility for Homelessness: An Action Plan for Toronto.* " Mayors Homelessness Action Task Force Toronto: City of Toronto.

Quigars, Deborah et Isobel Anderson (1995) *Foyers for young people*, Housing Research 142, Joseph Rowntree Foundation, JRF website

Randall, Geoffrey et Susan Brown. 1993. *The Rough Sleepers Initiative: An Evaluation.* London: HMSO.
Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre. 1993 *Réflexion sur la situation des jeunes sans abri* Montréal

Reid, Paul et Hilary Klee (1999). « Young Homeless People and Service Provision » *Health & Social Care in the Community*, Vol 7 #1, January

Ringwalt, C.L., Greene, J.M., Robertson, M. et McPheeters, M. (1998) « The Prevalence of Homelessness Among Adolescents in the United States » *American Journal of Public Health* 88 (9)

Robertson, Marjorie J et Paul A. Toro, « Homeless Youth : Research, Intervention, and Policy » dans Fosburg, Linda et Deborah Dennis (eds.) 1999. *Practical Lessons: The 1998 National Symposium on Homelessness Research* Preparé pour le US Department of Housing and Urban Development et le US. Department of Health and Human Services.

Roman, N.P. and P. B. Woffe. 1995. *Web of failure: The relationship between foster care and homelessness.* Wachington, DC: National Alliance to End Homelessness.

Rosengard, Ann et al. (2001) *Routes Out of Homelessness* The Scottish Office Central Research Unit, Edinburgh http://www.scotland.gov.uk/cru/kd01/red/rooh-00.asp

Rosenheck, R. A. et C.L. Seibyl. 1998. « Homelessness: Health Service Use and Related Costs » *Medical Care*. Vol 26, pp 1256-1264.

Safe in the City, 1999*, Taking Risks : An analysis of the risks of homelessness for young people in London*, London

Scott, Suzie et al. (2000) *Good Practice in Housing Management : Review of Progress*, The Scottish Executive Central Research Unit, Scottish Executive website

Serge, Luba 1996 *Étude sur le milieu et la mise en marché: les jeunes, le logement et la collectivité, : innovations et meilleures pratiques : rapport définitif* Ottawa: SCHL

Shinn, Marybeth et al. (1998) « Predictors of Homelessness Among Families in New York City : From Shelter Request to Housing Stablity » *American Journal of Public Health*, 88 :11; 1651-1657

Shinn, Marybeth et Jim Baumohl. 1999. « Rethinking the Prevention of Homelessness » Dans Practical Lessons: *The 1998 National Symposium on Homelessness Research* Preparé pour le US Department of Housing and Urban Development et le US. Department of Health and Human Services.

Smith, Joan. 1999. « Youth Homelessness in the UK. A European Perspective » *Habitat International.* Vol.23. No. 1. Pp 63-77.

Social Work Services Inspectorate 2001*, The Report of a Review of Rough Sleepers Initiative in Glasgow*, Scottish Executive, Edinburgh

Tanzman, Beth. 1993 "An overview of surveys of mental health consumers' preferences for housing and support services" *Hospital and Community Psychiatry* 44 (5)

Teare, John F. et al. (1994) « Treatment implementation in a short-term emergency shelter program » *Child Welfare*, Vol 73 # 3

Trépanier, Jean 1996 « La loi pénale comme facteur d'exclusion : le cas de la Loi sur les jeunes contrvenants » dans *Jeunes en difficulté: de l'exclusion vers l'itinérance* Département de sociologie, Université du Québec à Montréal Les Cahiers de recherche sociologique vol 27 Montréal

U.S. Department of Health and Human Services (1996) *Reconnecting Youth and Community : A Youth Development Approach*, USDHHS website

U.S. Department of Health and Human Services (1997) *Understanding Youth Development: Promoting Positive Pathways of Growth*, Administration for Children and Families, Administration on Children, Youth and Families, Family and Youth Services Bureau, USDHHS website

Vernon, Jenni (2000) *Audit and Assessment of Leaving Care Services in London*, National Childrens Bureau

Wasson, Renya Reed et Ronald Paul Hill (1998) « The process of becoming homeless : An investigation of female-headed families living in poverty » *Journal of Consumer Affairs*, Vol 32 #2, Winter

Wong, Yin-Ling Irene, Culhane, Dennis P., et Kuhn, Randall 1997 « Predictors of Exit and Reentry among Family Shelter Users in New York City » *Social Service Review*, September

Woodall, Andrew 1992 *Homeless Youth* A research report conducted under the auspices of the McGill consortium for human rights advocacy training, Montreal